



# UNOCA

Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale  
United Nations Regional Office for Central Africa



## Soutenir la paix en Afrique centrale en répondant à l'impact négatif du changement climatique sur la paix et la stabilité



---

### CLIMATE SECURITY MECHANISM

---

## I. Introduction

Le changement climatique est devenu un enjeu majeur du fait de ses implications pour les Etats et les communautés. La hausse de températures, les fortes précipitations, la hausse du niveau de la mer avec leurs corollaires en matière d'inondations, de sécheresse, d'érosion côtière, de glissement de terrains, se manifestent diversement à travers le monde avec des répercussions certaines sur le mode de vie des populations, notamment les plus vulnérables. Les conséquences du changement climatique n'affectent pas seulement l'environnement mais aussi la stabilité des régions et des nations. Si le changement climatique n'est pas directement lié à l'insécurité, son impact aggravant sur les vulnérabilités socio-économiques, politiques et sécuritaires existantes s'impose comme une évidence. La sécurité climatique est par conséquent devenue une question géopolitique incontournable du XXI<sup>ème</sup> siècle. « Le changement climatique est l'une des plus grandes menaces pour les droits humains de notre génération car il met gravement en péril les droits fondamentaux à la vie, à la santé, à l'alimentation et à un niveau de vie adéquat des individus et des communautés dans le monde entier. <sup>1</sup>»

L'Afrique centrale est l'une des sous-régions du monde les plus sévèrement et diversement affectées par le changement climatique, notamment par une hausse de la température supérieure à la moyenne mondiale, des régimes pluviométriques de plus en plus imprévisibles et une élévation plus rapide du niveau de la mer dans le Golfe de Guinée. Et ce, même si la sous-région n'a quasiment contribué en rien au changement climatique, elle en subit les conséquences. La manifestation de ces facteurs de stress et de chocs climatiques, ainsi que la capacité d'adaptation des États et des communautés, varient considérablement dans la sous-région, en fonction du niveau élevé de vulnérabilité sociale, d'instabilité politique et de pauvreté.

La sous-région de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) regroupe 11 pays membres<sup>2</sup> et s'étend sur une superficie estimée à 6,6 millions de Km<sup>2</sup> avec une population de 181 millions d'habitants.<sup>3</sup> Certains pays de la sous-région sont par conséquent soumis à une très forte pression démographique. La forêt tropicale du Bassin du Congo située en Afrique centrale, qui est probablement le dernier puits de carbone net terrestre au monde, confère à la sous-région un rôle primordial à jouer dans les négociations relatives au financement de l'action climatique en vue de la mise en œuvre de stratégies d'adaptation et d'atténuation au changement climatique ainsi que de prévention des risques sécuritaires liés au changement climatique.

Les liens entre le changement climatique, la paix et la sécurité en Afrique centrale sont de plus en plus reconnus, y compris par le Conseil de sécurité des Nations Unies. En 2018, puis en 2019, le Conseil de sécurité a demandé au Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) de prendre en considération le changement climatique parmi différents facteurs affectant la stabilité de l'Afrique centrale, dans ses déclarations présidentielles (S/PRST/2018/17 et S/PRST/2019/10). En 2019, les États membres de la CEEAC ont demandé dans une déclaration ministérielle adoptée à l'occasion de la 49<sup>e</sup> réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) et confirmée lors de la 52<sup>ème</sup> réunion en 2021, à l'UNOCA, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) de soutenir les efforts déployés dans la sous-région pour faire face à l'impact du changement climatique sur la paix et la sécurité. C'est dans ce contexte que l'UNOCA, en collaboration d'une part avec différentes entités du système des

---

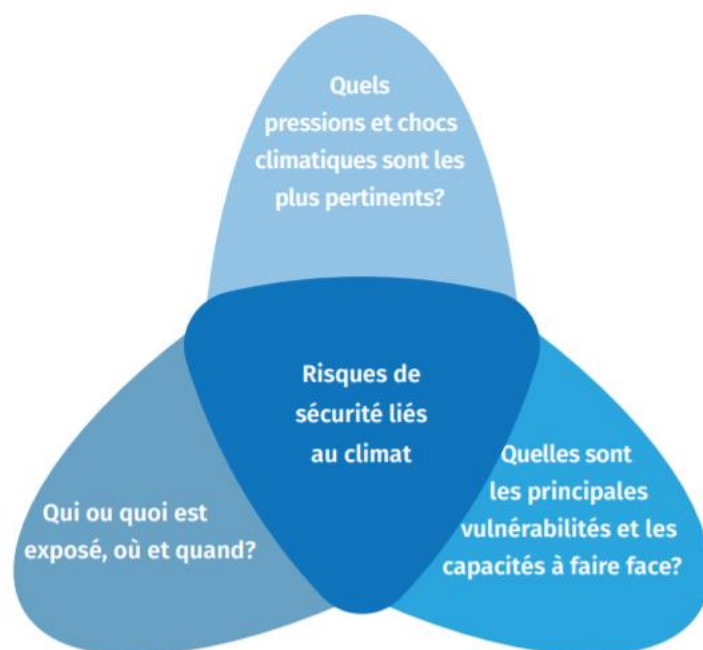
<sup>1</sup> PNUE Changement climatique et droits humains, Décembre 2015 (Avant-propos d'Achim Steiner, alors directeur exécutif du PNUE.)

<sup>2</sup> Angola, Burundi, Cameroun, République centrafricaine, République du Congo, République démocratique du Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Rwanda, Tchad, São Tomé-et-Príncipe.

<sup>3</sup> 2016

Nations Unies, notamment le Mécanisme de sécurité climatique (CSM)<sup>4</sup> et d'autre part, des partenaires non onusiens, a lancé un projet régional pluriannuel en 2020, pour analyser et soutenir le développement de la capacité des acteurs de la sous-région à faire face aux risques sécuritaires liés au changement climatique en Afrique centrale. Il est par ailleurs important de souligner que ce projet s'inscrit dans le cadre des axes prioritaires du programme d'action « Notre Programme commun » du Secrétaire Général de l'ONU<sup>5</sup>. « Promouvoir la paix et prévenir les conflits » et « protéger notre planète » y ont en effet été déclinés comme des axes prioritaires et des défis à relever pour l'organisation<sup>6</sup>.

Conformément à l'approche conceptuelle du CSM, trois dimensions principales guident l'analyse : i) les chocs et les pressions climatiques (à déclenchement lent ou rapide), ii) l'exposition des communautés, des ressources et autres actifs à ces chocs et pressions climatiques, et iii) les vulnérabilités et les capacités d'adaptation des États et des communautés. En outre, tout au long de l'analyse, une attention particulière est accordée aux vulnérabilités et aux capacités d'adaptation différenciées des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables tels que les réfugiés, les déplacés internes et les minorités. En plus de la recherche documentaire, des questionnaires ont été administrés et des entretiens ont été menés lors de visites de terrains visant à recueillir des informations supplémentaires auprès des communautés concernées afin de déterminer leur perception sur l'impact du changement climatique et ses conséquences sur leurs conditions de vie et leur sécurité, ainsi que leurs capacités respectives d'adaptation.



**Graphique 1 : Risques de sécurité résultant des effets directs et indirects du changement climatique<sup>7</sup>**

Le présent rapport met en évidence six voies principales par lesquelles le changement climatique affecte la paix et la sécurité en Afrique centrale : 1) Intensification de la mobilité :urbanisation non-planifiée, migration involontaire et déplacement forcé ; 2) Hausse des violences intercommunautaires,

<sup>4</sup> Le Mécanisme de sécurité climatique est une initiative réunissant le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix (DPPA), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le PNUE et le Département des opérations de paix (DPO).

<sup>5</sup> <https://www.un.org/fr/content/common-agenda-report/>

<sup>6</sup> [https://www.un.org/fr/content/common-agenda-report/assets/pdf/Common\\_Agenda\\_Key\\_Proposals](https://www.un.org/fr/content/common-agenda-report/assets/pdf/Common_Agenda_Key_Proposals)

<sup>7</sup> CSM, Boite à Outils – Approche Conceptuelle, 2020

en particulier entre éleveurs et agriculteurs ; 3) Augmentation du crime organisé et des activités des groupes armés non étatiques ; 4) Pression accrue sur le littoral et hausse de la criminalité et de la piraterie maritimes; 5) Conflits fonciers, insécurité alimentaire et pressions sur les terres ; et 6) Menace croissante sur la forêt tropicale du Bassin du Congo. Le rapport s'achève par une série de recommandations pour prévenir, atténuer et gérer les risques sécuritaires liés au changement climatique et permettre aux acteurs régionaux, ainsi que les États et les communautés, de renforcer leurs capacités et stratégies d'adaptation.

#### ENCADRE N°1 : Effets du changement climatique en Angola

L'Angola a connu la pire sécheresse depuis 40 ans, qui s'est étendue géographiquement de trois provinces en 2020 à six en 2021. Cette sécheresse fut combinée à la hausse des températures et à une invasion de criquets pèlerins qui a détruit les récoltes dans les principales zones agricoles.<sup>8</sup> Le Programme alimentaire mondial (PAM) a désigné les provinces de l'ouest et du sud de l'Angola comme des zones de forte préoccupation. La sécheresse affecte les zones de production agricole et des précipitations inférieures à la moyenne sont à nouveau attendues entre octobre 2021 et février 2022. Selon un rapport de l'IPC<sup>9</sup>, 1,58 million de personnes auraient dû souffrir d'insécurité alimentaire entre fin 2021 et mars 2022.<sup>10</sup>

## II. Chocs climatiques et exposition des États, communautés et d'autres actifs

Le changement climatique et la dégradation de l'environnement peuvent constituer un risque pour la paix et la sécurité car ils ont un impact sur la sécurité des personnes, des communautés et des États de différentes manières. Les projections selon divers scénarios indiquent que de vastes zones en Afrique centrale connaîtront une hausse des températures qui entraînera des vagues conséquentes de chaleur. Le ratio de risque de sécheresse est plus élevé que la moyenne mondiale en Afrique, avec un risque de sécheresse sans précédent en Afrique centrale<sup>11</sup>. Une forte augmentation du nombre de jours chauds est également attendue dans les zones côtières de la sous-région, où l'on observe une érosion rapide des côtes. Tandis que la saison des pluies se raccourcit, le volume annuel des précipitations devrait considérablement augmenter au cours des deux prochaines décennies en Afrique centrale, ce qui se traduira par une probable augmentation des inondations d'ici 2050. Tous ces effets du changement climatique ont un impact négatif sur la vie et les moyens de subsistance des populations en aggravant les vulnérabilités existantes et les risques d'instabilité. La poursuite de l'augmentation des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) entraînera des événements météorologiques extrêmes plus fréquents et intenses, comme des vagues de chaleur, des

<sup>8</sup> [Angola / Etudes économiques - Coface](#)

<sup>9</sup> Integrated Food Security Phase Classification

<sup>10</sup> Reliefweb. "Angola - Severe drought (DG ECHO, WFP, UNICEF) ECHO Daily Flash of 29 October 2021" <https://urlz.fr/hzcB>.

<sup>11</sup> Future drought risk in Africa: Integrating vulnerability, climate change, and population growth, Science of The Total Environment, Volume 662, 20 April 2019, Pages 672-686

précipitations importantes et des inondations<sup>12</sup>. **De façon plus spécifique, les effets directs et indirects des facteurs de pression et des chocs** climatiques se manifestent comme suit dans la sous-région au regard des données, analyses et projections scientifiques. Les émissions de dioxyde de carbone d'origine fossile, principales responsables du changement climatique du fait de l'effet de serre, ont atteint environ 36,3 milliards de tonnes au niveau mondial en 2021<sup>13</sup>. Dans presque tous les scénarios d'émissions, le réchauffement de la planète devrait atteindre 1,5 °C au début des années 2030. Et si l'on ne parvient pas à atteindre des émissions de CO2 nettes, ainsi que de fortes réductions des autres gaz à effet de serre, le système climatique continuera à se réchauffer. Ainsi, **la hausse des température** sera très probablement de 1,0 à 1,8°C d'ici 2081-2100 dans le scénario de l'émissions les plus faibles (SSP1-1,9), de 2,1 à 3,5°C dans le scénario intermédiaire (SSP2-4,5) et de 3,3 à 5,7°C dans le cadre du scénario de fortes émissions de GES (SSP5-8,5).<sup>14</sup> Les projections selon les scénarios moyens indiquent que de vastes zones de la région de l'Afrique centrale dépasseront 2 °C de réchauffement d'ici la fin du XXI siècle.<sup>15</sup> Les vagues de chaleur et les durées des périodes chaudes augmenteront, suggérant une persistance accrue des jours chauds (90e percentile) vers la fin du siècle<sup>16</sup>. Le risque de **sécheresse** augmentera à l'avenir pour l'ensemble du continent africain. Le ratio de risque de sécheresse est élevé dans les pays d'Afrique centrale, en raison de la vulnérabilité et de l'augmentation de la population dans la sous- région. Par ailleurs, le Tchad et la République centrafricaine (RCA) présentent les ratios de risque de sécheresse les plus élevés. Ainsi, on observe une probabilité accrue de sécheresse en Angola et dans le nord du Cameroun. Actuellement, l'Afrique connaît en moyenne une à trois **vagues de chaleur** par an. La plus forte augmentation du nombre de jours de canicule pourrait se produire entre autres dans des pays de la côte atlantique de l'Afrique centrale, comme le Gabon et le Cameroun. Au cours des trois dernières décennies, les **précipitations** annuelles totales ont diminué à l'est du Golfe de Guinée, tandis que des précipitations supérieures à la normale sont tombées dans le sud du Tchad, au nord du Cameroun, à l'est de la RCA et au centre de la République du Congo (RDC). Les précipitations annuelles totales (supérieures au 90e percentile) devraient augmenter dans la zone centrale de l'Afrique centrale (en RDC, au Gabon et dans le sud de la RCA) au cours des deux prochaines décennies. L'intensification des précipitations est prévue pour la saison des pluies de la région de l'Afrique centrale (de décembre à mars), y compris des anomalies positives significatives de la fréquence des épisodes pluvieux (augmentation de 50 à 100 % pour 2030-2050 et de 100 à 200 % pour 2080), de la durée des épisodes pluvieux (augmentation de 10 à 15 % et de 25 à 30 % pour 2030-2050 et 2100, respectivement) et de l'intensité des épisodes pluvieux dans une bande longitudinale centrée, en RCA et au Cameroun. Le nombre de personnes exposées aux **inondations** en Afrique centrale est susceptible d'augmenter en raison des changements prévus dans la dynamique des précipitations décrites précédemment (c'est-à-dire des précipitations plus intenses et plus courts dans la région). La probabilité d'exposition des personnes, de leurs biens et des infrastructures aux inondations en Afrique centrale va probablement augmenter en magnitude et en fréquence jusqu'en 2050.<sup>17</sup> Le **niveau moyen de la mer** à l'échelle mondiale s'élève depuis le début des années 1990 à un rythme moyen de 3,2 +/- 0,3 mm/an et une accélération de ~0,1 mm/an. Cependant, le taux d'élévation est

---

<sup>12</sup> Bouwer, Laurens M. 2019: Observed and Projected Impacts from Extreme Weather Events: Implications for Loss and Damage. In: Mechler, Reinhard; Laurens M. Bouwer, Thomas Schinko, Swenja Surminski and JoAnne Linnerooth-Bayer (eds.). Loss and Damage from Climate Change: Concepts, Methods, and Policy Options. Cham, Suisse : Springer Nature.

<sup>13</sup> Analyse de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), 8 mars

<sup>14</sup> Sixième rapport d'évaluation du GIEC (AR6).

<sup>15</sup> Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC) Working Group III.

<sup>16</sup> <https://www.un.org/africarenewal/magazine/december-2018-march-2019/global-warming-severe-consequences-africa>

<sup>17</sup> Etude sur la sécurité climatique par Guido Corno, expert climat, commanditée par l'UNOCA -Juillet 2021

loin d'être uniforme au niveau régional. Dans la région de l'Afrique centrale, le taux d'élévation du niveau de la mer est légèrement supérieur à la moyenne mondiale<sup>18</sup>. Au large des côtes camerounaises, le niveau de la mer augmentera entre 9 et 38 cm d'ici 2050, et jusqu'à 86 cm d'ici 2100 selon les prédictions<sup>19</sup>. Cela risque d'avoir un impact dévastateur sur un certain nombre de localités côtières. Dans la zone agroécologique côtière du pays, 38 des 72 villages recensés pourraient être inondés de façon permanente, ce qui entraînera le déplacement de près de 5 900 ménages de pêcheurs<sup>20</sup>. D'ici 2100, le niveau de la mer au large des côtes de l'Angola s'élèvera entre 13 et 56 cm<sup>21</sup>. L'élévation du niveau de la mer devrait avoir des effets importants sur les zones côtières, où vivent 50% de la population du pays, ainsi que sur les réseaux routiers et les infrastructures industrielles et commerciales<sup>22</sup>. Cette élévation devrait également réduire le potentiel d'activités agricoles dans les zones côtières en raison de la salinisation<sup>23</sup>.

#### ENCADRE N°2 : Effets du changement climatique au Congo, au Gabon et au Rwanda

Au **Congo**, de fin 2019 à janvier 2020, de fortes précipitations ont entraîné de graves inondations et glissements de terrain à Brazzaville avec près de 50 000 personnes affectées et de nombreuses infrastructures<sup>24</sup> endommagées. Au **Gabon**, de novembre à décembre 2019, le début de la saison des pluies a été marqué par de graves inondations dans la province du Moyen-Ogooué, et en juin 2020, la ville de Port-Gentil, la deuxième plus grande ville et un pôle important pour les industries,<sup>25</sup> était sous les eaux. Le **Rwanda** a signalé que de graves glissements de terrain associés à des pertes de vies humaines, de biens et d'infrastructures<sup>26</sup> ont été observés en 2019 et 2020. Une pluviométrie accrue a marqué l'année 2020, se classant au premier rang par rapport aux cinq années précédentes. Toujours en 2020, les anomalies de température minimale ont présenté une augmentation dans les 14 stations météorologiques allant de 1,2°C à 2,3°C.

**Le niveau d'exposition des populations et des Etats** aux effets du changement climatique est élevé en Afrique centrale au regard du contexte extrêmement fragile d'autant plus que la sous-région n'a pratiquement rien fait pour y contribuer. Sous divers angles d'analyse à travers notamment les six voies thématiques qui seront analysées ultérieurement, le niveau de vulnérabilité dans la sous-région

<sup>18</sup> Ibid.

<sup>19</sup> Kamdom Ngueuko, Joel, and Ibukun Jacob Adewumi. 'Rapport Technique Sur l'état de Vulnérabilité Côtière Des Pays d'Afrique Centrale - UNESCO Digital Library'. UNSECO Intergovernmental Oceanographic Commission, 2020. [https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000373623\\_fre](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000373623_fre)

<sup>20</sup> Ibid.

<sup>21</sup> Ibid.

<sup>22</sup> UNDP. Sustainable Land Management capacity building in Angola. Government of the Republic of Angola and United Nations Development Programme, pp. 1–107. 2007.

<sup>23</sup> Ibid.

<sup>24</sup> Atlas risques CEEAC\_light

<sup>25</sup> Désiré-Clitandre Dzonteu. « Inondations dans le Moyen-Ogooué : Des mesures d'urgence pour la province ». *GabonReview*. Décembre, 2019. <https://urlz.fr/hzcV>.

<sup>26</sup> Rwanda's Adaptation Communication to the United Nations Framework Convention on Climate Change - October 2021.

sera mis en exergue y compris en ce qui concerne les conflits armés, les risques de sécurité transfrontalière et les problèmes de gouvernance, qui affaiblissent les capacités d'adaptation. Un tel niveau de vulnérabilité sera en outre aggravé par les effets du changement climatique. Par exemple, la hausse du niveau de la mer et l'érosion côtière constituent une menace dès lors que la longue côte de l'Afrique centrale abrite certaines des villes les plus densément peuplées, y compris les capitales. En réalité, quasiment tous les secteurs clés du développement sont affectés, y compris l'agriculture, l'éducation, l'énergie et la santé. On comprend dès lors que la question soit considérée comme un enjeu de premier plan surtout que la sous-région compte des pays particulièrement vulnérables aux impacts du changement climatique tels que la RDC, la RCA et le Tchad au regard de l'indice de l'initiative d'adaptation mondiale de Notre Dame (ND-GAIN) 2019<sup>27</sup>. L'impact du changement climatique affectera les communautés les plus vulnérables, en particulier dans un contexte de croissance démographique, de raréfaction des ressources naturelles et de concurrence accrue sur leur utilisation, la situation actuelle pouvant s'aggraver en l'absence de stratégies d'adaptation urgentes et solides.

### III. Vulnérabilités et capacités d'adaptation

Comme susmentionné, les effets du changement climatique ne déclenchent pas à eux seuls des conflits. C'est leur interaction avec les vulnérabilités socio-économiques et politiques qui exacerbe les facteurs de risque et peut contribuer au déclenchement ou à l'escalade de la violence. Un aperçu des vulnérabilités existantes et des capacités d'adaptation aux niveaux régional, national et local est donc essentiel pour comprendre l'impact du changement climatique sur la paix et la sécurité en Afrique centrale. Des facteurs de fragilité existent dans la sous-région et le changement climatique contribuera à leur aggravation au détriment de la stabilité des populations et des Etats. Au-delà des implications sécuritaires directes, le changement climatique peut également être source d'instabilité du fait de son impact indirect sur le marché du travail, les prix des produits de première nécessité, la stabilité géopolitique<sup>28</sup>, entre d'autres facteurs.

**En ce qui concerne les vulnérabilités**, l'Afrique centrale est marquée par l'existence de tensions sociopolitiques, couplées à des difficultés économiques et un contexte sécuritaire volatile avec des attaques et abus perpétrés par des groupes armés non-étatiques<sup>29</sup>. Cette situation est aggravée par la crise sanitaire liée au COVID-19 et ses corollaires. Selon la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), les pays de l'Afrique centrale ont connu une croissance négative de -1,7% en 2020.<sup>30</sup> Grâce à l'assouplissement des mesures restrictives liées à la pandémie et la reprise progressive des activités économiques, la BEAC a estimé que « la croissance économique devrait se consolider à moyen terme à 2,7 % en 2022 et atteindre 2,9 % en 2024 grâce principalement aux performances du secteur non pétrolier ».<sup>31</sup> Les conséquences de la guerre en Ukraine pourraient avoir un impact certain sur de telles

---

<sup>27</sup> L'initiative d'adaptation mondiale de Notre Dame (ND-GAIN) classe 182 pays à l'aide d'un score qui calcule la vulnérabilité d'un pays au changement climatique et à d'autres défis mondiaux, ainsi que sa capacité à améliorer sa résilience. Plus un pays est vulnérable, plus son score est bas, tandis que plus un pays est prêt à améliorer sa résilience, plus son score est élevé.

<sup>28</sup> CSM, Boîte à Outils - Note d'information, 2020

<sup>29</sup> <https://news.un.org/fr/story/2017/12/373432-afrique-centrale-les-tensions-sociales-la-repression-politique-et-les-violences>

<sup>30</sup> Lassaad Ben Ahmed. « Afrique centrale : un taux de croissance estimé à 1,3% en 2021 (BEAC) ». A.A. 11 juillet 2021. <https://urlz.fr/hwEH>.

<sup>31</sup> Ibid.

prédictions. La Russie et l'Ukraine constituent un panier alimentaire important pour beaucoup de pays dans le monde. Ainsi, selon l'indice des prix des denrées alimentaires de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les prix mondiaux des denrées alimentaires ont atteint leur plus haut niveau mondial en mars 2022, ce qui aura certainement pour conséquence d'affecter plus durement les plus vulnérables<sup>32</sup>. Dans la sous-région, en outre, le Burundi, le Congo, la RDC et le Rwanda font partie des dizaines de pays de par le monde qui dépendent à plus de 50 % de ces deux pays pour leurs importations de blé. Les performances de la majorité des États sont faibles notamment au regard de la forte démographie que connaît la sous-région<sup>33</sup>. Par ailleurs, selon la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), la croissance s'est accompagnée d'une aggravation des inégalités dans 14 pays africains, dont le Burundi, le Congo et le Tchad.<sup>34</sup> Si les inégalités ont diminué dans certains pays tels que le Gabon et la République démocratique du Congo, le taux moyen de croissance favorable aux pauvres est resté légèrement inférieur au taux de croissance moyen.<sup>35</sup> Selon la Banque Africaine de Développement (BAD), il y aurait une augmentation de l'inflation dans plusieurs pays<sup>36</sup>. Par exemple en République démocratique du Congo, l'**inflation** a atteint 11,8% en 2020. Le revenu par habitant a reculé de 0,9% en 2019 et de 5,6% en 2020. L'**indice de développement humain (IDH)** de l'ONU, qui prend en compte un large éventail d'indicateurs, tels que la santé, l'éducation, l'espérance de vie, le niveau de vie et la dignité, illustre les nombreux défis auxquels la sous-région est confrontée, notamment en comparaison avec le reste du continent. En 2019, la sous-région compte deux pays parmi les 5 derniers du classement mondial de l'IDH, à savoir le Tchad et la RCA respectivement 187<sup>ème</sup> et 188<sup>ème</sup> sur un total de 189 pays<sup>37</sup>. **Au niveau humanitaire**, selon le Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale du 26 novembre 2021 (S/2021/975),<sup>38</sup> les conflits, les inondations et les épidémies dans diverses parties de la sous-région, accentués par le COVID-19, ont continué d'avoir de graves répercussions sur la situation humanitaire, et en particulier sur les femmes et les groupes marginalisés. Le Cameroun a continué de connaître une situation humanitaire très complexe due à l'insécurité généralisée, aux épidémies et aux inondations. En 2021, 4,4 millions de personnes avaient besoin d'assistance humanitaire dans le pays, qui, au 31 octobre 2021, accueillait entre autres plus de 461 600 réfugiés et demandeurs d'asile, dont quelque 333 400 réfugiés de la République centrafricaine et près de 119 000 du Nigeria. Les crises dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ont par ailleurs entraîné le déplacement interne de plus d'un million de personnes. Au Tchad, des crises humanitaires et de sécurité concomitantes ont continué de toucher plusieurs secteurs, accentuant les vulnérabilités existantes, telles que la malnutrition, l'insécurité alimentaire et le risque d'épidémie. Toujours selon le rapport du SG de l'ONU susmentionné, en tout, 5,5 millions de personnes soit près du tiers de la population du Tchad ont nécessité une assistance humanitaire en 2021. Au 31 octobre 2021, le Tchad comptait le nombre le plus élevé de réfugiés et de personnes déplacées en cinq ans, hébergeant plus de 524 400 réfugiés du Soudan, de la République centrafricaine, du Nigeria et du Cameroun, venant s'ajouter à plus de 406 570 personnes déplacées et à plus de 106 900 personnes qui étaient retournées de la République centrafricaine et du bassin du lac

---

<sup>32</sup> Statement of FAO Director-General QU Dongyu (8 April 2022). Voir <https://www.fao.org/director-general/speeches/detail/en/c/1504593/>

<sup>33</sup> Nathalie Delapalme. "Is Central Africa a victim of bad governance?" Mo Ibrahim Foundation. 14 February, 2019. <https://urlz.fr/hwEa>.

<sup>34</sup> Les 14 pays sont : l'Afrique du Sud, le Burundi, le Congo, Djibouti, l'Eswatini, l'Éthiopie, le Ghana, le Malawi, Maurice, le Mozambique, la République-Unie de Tanzanie, les Seychelles, le Tchad et le Togo.

<sup>35</sup> CNUCED. *La contribution potentielle de la zone de libre-échange continentale africaine à une croissance inclusive*. Rapport 2021. <https://urlz.fr/hwLN>.

<sup>36</sup> Perspectives économiques en Afrique centrale 2021 : dynamique de la dette et relance post-COVID

<sup>37</sup> [https://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr\\_2019\\_overview\\_-\\_french.pdf](https://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_2019_overview_-_french.pdf)

<sup>38</sup> Voir <https://daccess-ods.un.org/tmp/231751.073151827.html>



Tchad. **Au niveau sécuritaire**, selon le même Rapport du SG de l'ONU (S/2021/975), « le climat sécuritaire a continué de se dégrader dans toute la sous-région, et a été marqué par les activités de groupes armés illégaux, du terrorisme et de l'extrémisme violent, en particulier dans le bassin du lac Tchad. L'extension de la « Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique » (ISWAP), qui a mis à profit les désertions de la faction de Boko Haram qui ont suivies la mort de Abubakar Shekau, a fait peser de graves menaces sur la stabilité de toute la région. » **En ce qui concerne l'accès à la Justice, les faiblesses du système judiciaire** et des ressources qui lui sont allouées sont au cœur des défis à relever<sup>39</sup> par la sous-région. Selon la Fondation Mo Ibrahim, le système judiciaire en Afrique centrale est l'un des plus faibles au monde. Sur une note maximale de 100, par exemple le Tchad obtient 11 points pour l'indépendance de la justice, le Cameroun 12,5 pour la transparence du processus judiciaire et la République centrafricaine 13 pour l'accès au système judiciaire. Dans son rapport 2021 sur l'état de la démocratie, International IDEA a relevé qu'une administration impartiale dépend de l'absence de corruption et de l'application prévisible et effective des textes<sup>40</sup>. Il se trouve que la corruption reste élevée en Afrique, avec 40 % des pays du continent classés dans les derniers rangs de la hiérarchie mondiale avec le Burundi, le Cameroun, le Tchad, ayant un faible score. Au regard de ce qui précède, la sous-région de l'Afrique centrale fait face à des défis certains d'un point de vue socio-économique, humanitaire, sécuritaire et autres, ce qui réduit considérablement ses capacités d'adaptation aux effets du changement climatique. Il est toutefois important de souligner que ce soit au niveau régional, national ou local, des efforts sont toute de même réalisés pour faire face au changement climatique.

**En ce qui concerne les capacités d'adaptation**, les *Etats d'Afrique centrale* s'organisent de diverses manières à travers des initiatives régionales telles que le Centre Africain pour les Applications de la Météorologie au Développement (ACMAD), la Commission des Forêts d'Afrique centrale (COMIFAC), le Groupe d'action financière (GAFI), le Centre d'Application et de Prévision Climatologique de l'Afrique centrale (CAPC-AC), le Centre climatique régional de la CEEAC pour ne citer que celles-là. Au niveau national, les Etats s'engagent dans le développement de politiques stratégiques avec des Contributions déterminées au niveau national (CDN) dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat et de plans/politiques d'adaptation au changement climatique, ou encore par l'adoption de lois de protection de l'environnement, ou de lois spécifiques/sectorielles. Par exemple, il est possible de citer la loi d'orientation agro-sylvo-pastorale et halieutique (LOAH)<sup>41</sup> pour améliorer la gouvernance et impulser des réformes dans le secteur agricole au Tchad ou la Politique Sectorielle du ministère de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme, Stratégie Nationale de l'Environnement (SNEB) du Burundi. Au-delà du cadre légal et réglementaire, des dispositifs sont également mis en place par les Etats aux niveaux national et local pour faire face aux impacts liés au changement climatique, tels que l'introduction de méthodes d'utilisation rationnelle des terres agricoles, le renforcement de la protection des aires protégées, la protection des bassins versants, la mise en place de systèmes météorologiques et d'alerte précoce, ainsi que la promotion de la transformation économique verte et l'investissement direct étranger et national vert au Rwanda. Le pays a également à son actif une Politique nationale de réduction et de gestion des risques de catastrophe (en cours de finalisation), un plan stratégique du secteur de la protection sociale (2018-2024) et une politique nationale de protection sociale (2020) établissant des liens sans précédent avec le changement climatique. Le caractère innovant de ces textes provient des interconnexions entre la gestion et la réduction des risques liés au changement climatique et la protection sociale et de leur sensibilité au genre. L'usage de la technologie est de plus en plus d'actualité avec des structures comme l'Agence Gabonaise d'Etudes et d'Observations Spatiale (AGEOS). Grâce au Système national d'observation des ressources naturelles et des forêts (SNORNF), l'AGEOS assure le suivi du couvert

---

<sup>39</sup> <https://mo.ibrahim.foundation/news/2019/central-africa-victim-bad-governance>

<sup>40</sup> The State of Democracy in Africa and the Middle East 2021 Resilient Democratic Aspirations and Opportunities for Consolidation

<sup>41</sup>2018

forestier national en temps réel et détecte les cas de déforestation. Le Gabon s'est également engagé dans le projet d'Observation Spatiale des Forêts d'Afrique centrale et de l'Ouest (OSFACO) en vue d'améliorer la connaissance des dynamiques passées et actuelles en matière d'occupation des terres et de changement d'usage des sols. L'Observatoire National Sur les Changements Climatiques (ONACC) au Cameroun, à travers des alertes, permet de prévenir des risques/incidents/catastrophes (inondations, éboulement de terrains, dégradation d'infrastructures, épidémies et autres) dus au changement climatique dans le pays. Les autorités compétentes donnent lieu selon les cas de figures à des évacuations, des alertes destinées au public, entre autres. **Les communautés** les plus exposées doivent en outre faire face à de nombreux défis, tels que la réduction de la production agricole, la pénurie d'eau, la perte des moyens de subsistance, le déplacement involontaire, la concurrence accrue pour les ressources naturelles. Elles jouent par conséquent un rôle majeur en adoptant des stratégies traditionnelles et ingénieuses pour faire face aux effets du changement climatique. En guise d'illustration, dans l'extrême nord du Tchad, les femmes utilisent le fumier de vache pour pallier l'absence de bois pour la cuisine. En outre, les femmes et les jeunes filles s'engagent souvent dans le "petit élevage", transformant le lait en produits fromagers et allant vers les villes, comme N'Djamena, pour le vendre. Elles contribuent de ce fait financièrement au soutien de la famille par leurs activités. Leur contribution est d'autant plus importante quand les hommes migrent pour faire face aux effets du changement climatique. En tant que petites exploitantes agricoles et responsables de l'approvisionnement en nourriture et en eau de leur foyer, les femmes sont bien placées pour remarquer les effets du changement climatique et trouvent des solutions traditionnelles pour y faire face. Les femmes ne sont pas seulement vulnérables au changement climatique, mais elles sont aussi des agents majeurs de changement tant pour l'atténuation que pour l'adaptation. Par ailleurs, la petite irrigation à travers des mécanismes traditionnels de retenues d'eau a été mentionnée comme réponse aux effets du changement climatique lors des visites de terrain menées par l'UNOCA au Tchad et au Cameroun. L'agroforesterie et le maraichage semblent également être de plus en plus pratiqués dans les deux pays. Une autre solution d'adaptation au changement climatique consiste à adopter des cycles de production plus courts ou à introduire de nouvelles productions comme cela a été mentionné au Tchad et au Cameroun. Par ailleurs, au lieu de s'adonner à des activités criminelles certains agriculteurs ayant perdu leurs récoltes, travaillent comme saisonniers chez d'autres pour subvenir à leurs besoins. En ce qui concerne les éleveurs, la transhumance est en soi une stratégie d'adaptation. Toutefois, certains groupes se sédentarisent et d'autres pratiquent la technique de déstockage, c'est-à-dire l'abatage du bétail en vue de la vente de la viande. Au Rwanda, pour éviter l'exploitation illégale des ressources forestières, des communautés travaillent dans les parcs et participent à leur préservation. Au Tchad, des forêts dites communautaires caractérisées par une gestion participative des ressources naturelles et un système rotatif d'exploitation par les communautés font leur apparition. Nonobstant les efforts observés dans la sous-région dans la prévention et la réponse aux effets du changement climatique, l'Afrique centrale peut également s'inspirer d'expériences venues d'ailleurs. Par exemple, en Afrique de l'Ouest, M. Yacouba Sawadogo surnommé « l'homme qui arrêta le désert » a joué un rôle de premier plan dans la lutte contre l'avancée du désert grâce à la pratique du Zaï. Il s'agit d'un « système traditionnel de réhabilitation de la productivité des terres pauvres et des zippellés, qui consiste à creuser manuellement des trous pour y concentrer les eaux de ruissellement et les matières organiques. <sup>42</sup>» Par ailleurs, d'autres pratiques agricoles locales existent et sont mises en œuvre par les communautés telles que le cordon pierreux, le reboisement, la conservation de résidus de récolte pour l'alimentation du bétail, le changement de variétés (adoption de culture à cycle court), ou l'abandon/adoption de certaines spéculations<sup>43</sup>.

---

<sup>42</sup> Agroécologie & Solidarité. « Fiche technique #5 - La technique du zaï ». <https://urlz.fr/hb7b>.

<sup>43</sup> Agriculture paysanne et stratégies d'adaptation au changement climatique au Nord-Bénin, Jean Bosco K. Vodounou et Yvette Onibon Doubogan, 2016

#### IV. Analyse des risques pour la paix et la sécurité liés au climat

L'étude de cadrage ainsi que l'analyse scientifique commanditées préalablement par l'UNOCA ont permis d'identifier les risques sécuritaires liés au changement climatique dans la sous-région à travers notamment six voies thématiques.

Ces voies montreront comment le changement climatique constitue de plus en plus un facteur de risque sécuritaire en Afrique centrale. S'il n'est pas traité correctement et à temps, il pourrait aggraver les risques pour la paix et la sécurité dans la sous-région. Il est par ailleurs important de souligner que de façon générale, les catastrophes naturelles entraînent de graves difficultés pour les familles, conduisant dans certains cas à l'échange de filles contre du bétail ou de la nourriture<sup>44</sup>, ou à une augmentation des violences basées sur le genre, les femmes étant parfois contraintes d'avoir des relations sexuelles pour avoir accès aux produits de base<sup>45</sup>. En outre, lorsqu'ils sont confrontés à des difficultés de subsistance, les jeunes sont plus susceptibles de recourir à l'exode rural, d'être recrutés par des groupes armés ou de se livrer à des activités illicites, notamment à la criminalité environnementale.

##### **1. Intensification de la mobilité : urbanisation non-planifiée, migration involontaire et déplacement**

**forcé :** L'Afrique subsaharienne représentera la majeure partie de la croissance de la population mondiale au cours des prochaines décennies avec une forte pression sur les villes<sup>46</sup>. L'Afrique subsaharienne est considérée comme la région qui s'urbanise le plus rapidement au monde. En 2020, 41,25 % de la population totale de l'Afrique subsaharienne vivait dans des zones urbaines et des villes<sup>47</sup>. La part globale des résidents urbains africains devrait atteindre 20,2 % d'ici 2050<sup>48</sup>. Les effets négatifs du changement climatique ont également un impact sur les mouvements humains, tant à l'intérieur des pays qu'au-delà des frontières. Cette migration climatique peut prendre de nombreuses formes : forcée et volontaire, temporaire et permanente, interne et internationale.<sup>49</sup> Selon un rapport de la Banque mondiale, le nombre total de migrants climatiques internes en Afrique subsaharienne pourrait atteindre 85,7 millions d'ici 2050<sup>50</sup>. 4 299 000 de déplacements dus à des catastrophes naturelles ont déjà été signalés en Afrique subsaharienne à la fin de 2020<sup>51</sup>.

#### ENCADRE N°3 : Effets du changement climatique au Burundi

Au **Burundi**, entre octobre 2019 et octobre 2020, des inondations, des glissements de terrain et d'autres catastrophes ont touché 13 provinces sur 18. Ces catastrophes ont également contribué à une augmentation de 23 % des personnes déplacées, passant de 104 000 fin 2019 à 127 832 en septembre 2020.<sup>52</sup> Les catastrophes naturelles sont à l'origine de 83 % des déplacements internes.<sup>53</sup> Ainsi, les communautés touchées par les inondations, notamment celles qui ont été affectées par la montée du lac Tanganyika, ont été contraintes

<sup>44</sup> Laboratoire des Sciences climatiques et de l'environnement (LSE) 2021

<sup>45</sup> IUCN and USAID Integrating Climate Security and Gender in the UN's political, peace and security work, 2019

<sup>46</sup> United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2019). *World Population Prospects 2019: Highlights*. ST/ESA/SER.A/423.

<sup>47</sup> <https://www.statista.com/statistics/805657/urbanization-in-sub-saharan-africa/>

<sup>48</sup> Center for Strategic & International Studies (CSIS)

<sup>49</sup> Migration, environment, and climate change: Our vision, IOM, 2019

<sup>50</sup> Policy notes #1, report Groundswell: Preparing for Internal Climate Migration, World Bank (2018)

<sup>51</sup> 2021 Global Report on Internal Displacement (GRID)

<sup>52</sup> UNOCA Burundi Site internet

<sup>53</sup> Displacement Tracking Matrix (DTM) OIM, June 2020

de se déplacer vers d'autres parties du pays (camps de déplacés ou hébergement chez des proches). Au cours des deux dernières années en particulier, la montée s'est accélérée pour atteindre une élévation apparente d'environ 776,5 m, qui coïncide avec les relevés historiquement élevés de 1964. Ces niveaux sont les plus élevés jamais mesurés officiellement du lac au cours de ce siècle. Les personnes touchées par le changement climatique et l'insécurité alimentaire qui en découlent sont temporairement déplacées vers les provinces voisines ou vers des pays comme la Tanzanie ou le Rwanda.<sup>54</sup>

#### ENCADRE N°4 : Effets du changement climatique en RDC et au Tchad

En 2020, la **RDC** figurait parmi les cinq pays d'Afrique subsaharienne comptant le plus grand nombre de nouveaux déplacements, avec 279 000 déplacés internes dus à des catastrophes naturelles.<sup>55</sup> En 2020, les saisons des pluies dans des pays comme le Cameroun et la RDC ont été exceptionnellement intenses et prolongées, inondant des zones déjà affectées par la violence ou d'autres catastrophes, déclenchant par conséquent des déplacements secondaires.<sup>56</sup> Les inondations ont également touché les zones urbaines au **Tchad**, avec près de 32 000 nouveaux déplacements dans la capitale, N'Djamena, début août, en raison des dégâts causés à leurs maisons. Le déplacement à long terme a même été envisagé comme une stratégie d'adaptation.<sup>57</sup> Lors de la mission de terrain effectuée au Tchad par l'UNOCA dans le cadre de la présente étude, il a été dit que les hommes et les jeunes des zones rurales ont tendance à migrer à la recherche de moyens de subsistance, vers les villes, les zones minières du nord du Tchad et de la Libye, au risque d'être soumis au travail forcé et/ou au recrutement par les groupes armés non étatiques à destination ou au cours de leur voyage. Le Tchad compte un grand nombre de personnes déplacées et de réfugiés, notamment dans la province du Lac et dans l'Est du fait entre autres causes, du changement climatique.

Le graphique 3 ci-dessous indique clairement une tendance : les déplacements dus aux catastrophes en Afrique sub-saharienne, y compris dans la sous-région, sont en constante augmentation année après année. La très forte croissance démographique de l'Afrique centrale, la faiblesse de la gestion des ressources naturelles et l'impact du changement climatique vont exercer une pression considérable sur les moyens de subsistance des populations, entraînant entre autres une migration rurale-urbaine. Un lien fort entre la pauvreté urbaine et l'exposition aux inondations a été établi en Afrique or la sous-région compte parmi les plus fortes proportions de personnes pauvres exposées au risque d'inondation<sup>58</sup>. Le principe est le même en ce qui concerne l'érosion des sols et les glissements de terrain. L'élévation rapide du niveau de la mer dans le golfe de Guinée, également due au changement climatique, aura une conséquence importante sur la migration climatique, étant donné que la longue côte de l'Afrique centrale abrite certaines des villes les plus densément peuplées, y

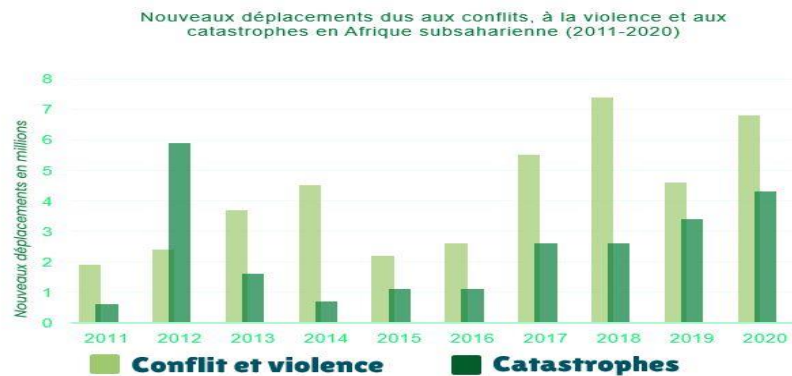
<sup>54</sup> Informations reçues de l'équipe de pays de l'ONU au Burundi sur le questionnaire

<sup>56</sup> Global Report on Internal Displacement (GRID), 2020

<sup>57</sup> Ibid.

<sup>58</sup> World Bank Group. 'Poverty and Shared Prosperity 2020: Reversals of Fortune'. Washington DC: World Bank, 2020. doi:10.1596/978-1-4648-1602-4

compris les capitales. Il est important de noter qu'une urbanisation rapide et non gérée peut entraîner une plus grande insécurité humaine, notamment des taux de criminalité et des risques de catastrophes naturelles plus élevés dans les villes. Les migrations non réglementées peuvent également entraîner des conflits entre les communautés d'origine et d'accueil. Il est essentiel pour la sous-région de trouver le mécanisme approprié pour atténuer efficacement l'urbanisation et la migration non planifiées et non réglementées, tenant compte de l'impact des changements climatiques et environnementaux.



**Graphique 2 : Déplacements dus aux conflits et aux catastrophes en Afrique sub-saharienne<sup>59</sup>**

**2. Intensification de l'insécurité et des conflits liés aux agriculteurs et aux éleveurs :** Le changement climatique contribue de manière significative à l'augmentation de la vulnérabilité des communautés, en particulier des communautés agricoles et d'éleveurs en raison de leur dépendance directe aux ressources naturelles/à l'environnement, qui manquent de gestion appropriée. Le secteur agricole constitue en effet, la principale source de revenus en Afrique centrale. Dans la sous-région, l'élevage est prédominant au Tchad et en RCA et existant en RDC et au Cameroun. Par conséquent, une gouvernance appropriée du pastoralisme et de la transhumance, tenant compte de l'impact des changements climatiques et environnementaux, est cruciale. Traditionnellement, les communautés d'agriculteurs et d'éleveurs coexistaient pacifiquement. Cependant, les impacts combinés du changement climatique et des liens avec la dynamique croissante des conflits dans la sous-région, impliquant souvent des groupes armés non étatiques (GANE) et aggravés par la circulation des armes légères et de petit calibre (ALPC), ont considérablement augmenté la fréquence et le niveau de violence des conflits entre agriculteurs et éleveurs au fil des ans. Ainsi, en RCA, les GANE signalés dans le nord-ouest et à la frontière avec le Tchad établissent des relations d'extorsions avec les éleveurs transhumants en échange de « protection ». Il arrive par ailleurs que les GANE se mêlent aux transhumants pour faciliter ou couvrir des activités criminelles ou armées<sup>60</sup>.

Dans une tentative d'adaptation aux effets du changement climatique, la distance et la direction des mouvements de transhumance ont changé. De nombreux groupes de pasteurs se sont tournés vers des déplacements sur de plus longues distances à la recherche de zones plus riches en ressources, qui se raréfient<sup>61</sup>. Au Tchad, par exemple, le changement climatique a déplacé la migration des communautés de bergers vers le sud d'environ 200 km<sup>62</sup> pour une plus longue durée et certains

<sup>59</sup> 2021 Global Report on Internal Displacement (GRID)

<sup>60</sup> Informations reçues de l'équipe de pays de l'ONU en RCA sur le questionnaire

<sup>61</sup> Joined-up analysis on farmer herder dynamics in West and Central Africa, July 2021, p16

<sup>62</sup> Preventing Transhumance-related Intercommunity Conflict in Chad: Towards a climate-sensitive conflict analysis Patrick Mc Carthy

groupes y demeurent. En outre, en partie à cause du changement climatique, les couloirs de transhumance traditionnels ne sont plus respectés, souvent, en violation des accords existants<sup>63</sup>. Les changements dans les schémas migratoires, dus à l'impact du changement climatique, poussent les éleveurs à pénétrer plus profondément dans les zones traditionnellement dominées par les communautés agricoles<sup>64</sup>. Aussi, du fait de la diminution des rendements agricoles, les agriculteurs s'étendent dans les couloirs de transhumance où les terres sont fertiles. De telles pratiques aggravent les conflits entraînant une concurrence intercommunautaire pour les ressources naturelles, qui dégénère souvent en conflits. En raison de la fréquence accrue des conflits liés à la transhumance, de plus en plus d'agriculteurs et d'éleveurs sont lourdement armés, ce qui rend les conflits entre les deux communautés de plus en plus meurtriers. Ainsi, en RCA, les communautés agricoles se plaignent que les éleveurs se sont progressivement dotés d'armes à feu durant les deux dernières décennies, en réaction notamment à la prolifération des groupes armés sur le territoire national. Cela aurait provoqué un déséquilibre dans la gestion des conflits, avec une augmentation du recours aux intimidations et à la violence, aux dépens de mécanismes traditionnels de résolution des conflits liés à la transhumance<sup>65</sup>. Du point de vue du genre, les femmes et les filles sont les plus exposées aux effets négatifs du changement climatique. La population agricole de la sous-région étant plus féminine, les agricultrices sont par exemple exposées à la violence, avec des risques de violence basées sur le genre. C'est notamment le cas lorsque, en raison de la rareté des terres fertiles, les agriculteurs masculins migrent et laissent derrière eux femmes, enfants et personnes âgées. Les pasteurs, en particulier pour les longues distances, ne voyagent pas toujours avec leur famille. Les femmes pasteures sont donc également exposées, car lorsque les hommes partent pour de longues périodes, elles sont souvent laissées derrière.

Il est important de souligner une nouvelle dynamique dans les conflits intercommunautaires du fait de tensions voire conflits entre éleveurs, pêcheurs et agriculteurs au sujet de la raréfaction des ressources en eau y inclus dans la région du Lac Tchad. L'Extrême-Nord du Cameroun en 2021 en a été une parfaite illustration. En effet, du fait de changement climatique et plus spécifiquement de la variabilité considérable de la surface du lac Tchad, les pêcheurs et les agriculteurs ont tendance à creuser de vastes tranchées pour retenir l'eau restante du fleuve afin de pouvoir pêcher et cultiver. Toutefois, de telles tranchées boueuses piègent et parfois tuent le bétail des éleveurs ce qui provoque les hostilités. Ainsi, en décembre 2021, selon un rapport de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), la conséquence de telles violences dues au changement climatique a été lourde dans la mesure où des villages ont été réduits en cendres, le marché à bétail de la ville de Kousseri a été détruit, et près de 30 000 personnes ont fui vers le Tchad<sup>66</sup>. Selon le HCR, 80 pour cent des nouveaux arrivants sont des femmes (dont de nombreuses enceintes) et des enfants.

Même si l'élevage en ranch est censé améliorer la gestion des troupeaux, des pâturages et de l'eau, dès lors qu'il est pratiqué de manière extensive, il peut avoir un impact négatif sur le climat et l'environnement. L'élevage en ranch, s'il est mal géré, contribue à la pollution de l'air et de l'eau et peut entraîner la perte de la couverture végétale, l'érosion des sols, ainsi que la contamination des eaux de surface et de l'eau. Il est important de souligner que l'élevage contribue de façon générale au réchauffement de la planète, car le bétail est responsable d'émissions de gaz à effet de serre. À long

---

<sup>63</sup> Les mouvements de transhumance sont traditionnellement très prévisibles. En fonction des saisons, les éleveurs empruntent des sentiers et des pâturages sur lesquels toutes les parties prenantes se sont mises d'accord.

<sup>64</sup> Les directions, les distances et les périodes de migration des pasteurs

<sup>65</sup> Informations reçues de l'équipe de pays de l'ONU en RCA sur le questionnaire

<sup>66</sup> <https://www.unhcr.org/news/briefing/2021/12/61b317014/deadly-clashes-scarce-resources-cameroon-force-30000-flee-chad.html>

terme, la vulnérabilité aux menaces climatiques (augmentation de la température, sécheresse, et autres) pourrait également avoir un impact sur l'utilisation des terres dédiées à l'élevage. En outre, la compétition pour les ressources naturelles peut entraîner des tensions avec les communautés vivant aux alentours ainsi qu'avec les transhumants.

**3. Augmentation des activités des groupes armés non étatiques ou des réseaux criminels :** L'Afrique centrale présente une forte concentration de GANE. La prolifération des GANE, notamment en RCA, en RDC, au Cameroun et au Tchad, mais aussi au-delà des frontières, combinée à la circulation illégale des armes légères et à la présence insuffisante de l'État dans de vastes zones, constitue une menace sérieuse pour la sécurité des personnes et des États, ainsi que pour la stabilité de la sous-région. Dans les zones où l'autorité de l'État est insuffisante, le changement climatique et la dégradation de l'environnement facilitent davantage les opérations des groupes armés non étatiques et des acteurs du crime organisé, qui utilisent la rareté des ressources naturelles pour mieux contrôler les populations les plus vulnérables, y compris les femmes et les jeunes. Ils peuvent monnayer les ressources naturelles, qui se raréfient en raison de l'impact du changement climatique, en conditionnant l'accès des populations à ces ressources. Parfois, la fourniture de services de base en substitution de l'État accroît la valeur ajoutée et la légitimité des GANE pour les communautés. En effet, le changement climatique a non seulement un impact négatif sur les moyens de subsistance des communautés, mais il crée également des conditions favorables aux GANE, en facilitant le recrutement de la population locale (y compris des femmes et des filles), et la dépendance de ces dernières, vis-à-vis des GANE.

Lors de la mission de terrain au Tchad dirigée par l'équipe de sécurité climatique de l'UNOCA<sup>67</sup>, les témoignages recueillis ont permis de souligner deux éléments cruciaux : d'une part, la variabilité du lac Tchad notamment en cas d'assèchement de la surface signifie entre autres la diminution des moyens de subsistance des communautés de pêcheurs, ce qui facilite leur recrutement dans les GANE. D'autre part, l'implication des femmes dans certains groupes armés opérant dans la zone est favorisée par le manque de moyens de subsistance du fait notamment des effets du changement climatique. Cette menace ne doit pas être considérée uniquement du point de vue des pays où les groupes armés non étatiques sont présents, mais par l'ensemble de la sous-région, compte tenu de la nature souvent transfrontalière de leurs activités criminelles facilitée par la porosité des frontières nationales et de leur impact au-delà des frontières.

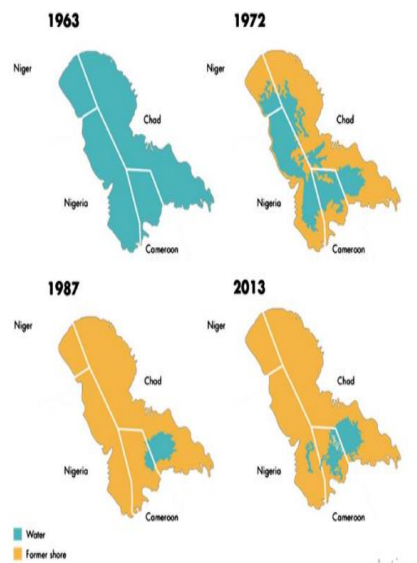
Des mesures préventives doivent être prises en Afrique centrale, pour éviter que le Tchad et le Cameroun, qui font partie de la région du bassin du lac Tchad où opèrent les groupes affiliés et dissidents de Boko Haram, ne fassent l'expérience de pays où les difficultés de subsistance liées au climat ont été identifiées comme ayant un impact direct sur le recrutement des populations par Boko Haram et d'autres GANE<sup>68</sup>. Ainsi, en RCA, il a été observé que le Retour, Réclamation et Réhabilitation « Mouvement 3R » tuait des grands mammifères (buffle et éléphant), notamment dans la zone d'Abba, pour se nourrir et faire des trafics notamment d'ivoire. L'Armée de résistance du seigneur « LRA » serait, notamment en RDC, impliquée dans des activités de braconnage et des pratiques de déforestation et d'exploitation des sols dans la forêt. Les pays de la région des Grands Lacs qui sont riches en ressources naturelles sont également concernés dans la mesure où ils font face aux mêmes menaces que la région du bassin du lac Tchad. Ainsi, les GANE et les réseaux criminels tirent profit de

---

<sup>67</sup> Dirigée par une équipe composée de l'UNOCA et du DPPA avec la collaboration de l'équipe pays de l'ONU au Tchad, novembre-décembre 2021

<sup>68</sup> Une étude menée dans l'État de Borno, au Nigeria, a révélé que "les difficultés de subsistance liées au climat ont été identifiées comme ayant un impact direct sur le recrutement dans le conflit du nord-est" de Boko Haram et d'autres groupes armés non étatiques.

la criminalité environnementale et vont à l'encontre des efforts d'atténuation et d'adaptation au changement climatique en aggravant la situation en matière de sécurité (humaine et étatique).



**Graphique 3 : Carte de la CEEAC indiquant la variabilité du Lac Tchad de 1963 à 2013**

Selon une étude<sup>69</sup>, la valeur attribuée aux ressources exploitées illégalement dans l'est de la RDC s'élève à plus de 770 millions de dollars par an. L'exploitation de l'or représente la principale source de profit pour le crime organisé dans l'est de la RDC et est estimée entre 40 et 120 millions USD par an. En RDC, on estime que les groupes criminels organisés reçoivent 98 % des bénéfices nets générés par l'exploitation illégale des ressources naturelles, tandis que les groupes armés non étatiques détiennent les 2 % restants<sup>70</sup>. L'exploitation notamment illégale de l'or a de graves conséquences à long terme sur l'environnement, qu'il s'agisse de la pollution au mercure ou au cyanure ou de la destruction de la flore et de la faune naturelles. Elle contamine l'air, le sol et l'eau et atteint la chaîne alimentaire en empoisonnant les cultures, l'eau potable et les poissons des rivières. L'exploitation minière peut à la fois être responsable d'importantes émissions de gaz à effet de serre contribuant au changement climatique et subir l'impact négatif des risques climatiques. Par exemple, des précipitations extrêmes peuvent aggraver les glissements de terrain ou les rendre plus susceptibles de se produire là où des mines sont présentes. La sécheresse peut avoir un effet négatif sur la disponibilité de l'eau déjà affectée par la contamination liée aux mines. L'exploitation minière notamment illégale a un impact négatif sur l'habitat rural et les moyens de subsistance, en détruisant les terres arables et les rivières<sup>71</sup>. Les groupes criminels impliqués dans l'exploitation illégale de l'or ont parfois recours à la traite des êtres humains et au trafic de migrants pour maximiser leurs profits, en utilisant des techniques coercitives et violentes. Les femmes et les enfants sont vulnérables à l'exploitation et font l'objet d'un trafic de travail et d'un trafic sexuel. Sur les sites d'extraction d'or de la RCA, 53 % de la main-d'œuvre est masculine, 33,6 % sont des femmes et on estime que 13,4 % sont des enfants de moins de 15 ans. Sur les sites de production d'or, les femmes sont souvent victimes de viols, d'agressions sexuelles et

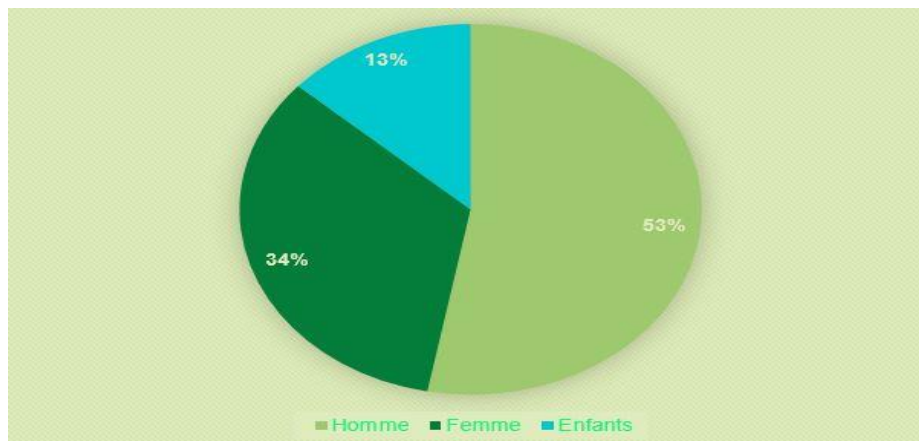
<sup>69</sup> C. Nellemann, R. Henriksen, R. Pravettoni, D. Stewart, M. Kotsovou, M., M.A. J. Schlingemann, M. Shaw, T. Reitano, 'World Atlas of illicit flows,' 2018, RHIPTO -Norwegian Center for Global Analyses, INTERPOL and the Global Initiative Against Transnational Organized crime, <https://www.interpol.int/ar/content/download/14080/file/World%20Atlas%20of%20Illicit%20Flows-1.pdf?inLanguage=engGB> (accessed 16 December 2020).

<sup>70</sup> 'Experts' background report on illegal exploitation and trade in natural resources benefitting organized criminal groups,' UNEP-MONUSCO-OSESG, 15 April 2015,

<sup>71</sup> Illegal gold mining in Central Africa, ENACT Report, May 2021



de violences physiques<sup>72</sup>. Le Gabon a ouvert une cellule d'analyse du renseignement criminel avec le soutien d'INTERPOL en octobre 2021 en vue de d'adopter des stratégies proactives de lutte contre les crimes organisés et de renforcer les mécanismes d'enquête et d'intervention. Cette initiative, « Projet ENACT »<sup>73</sup>, pourrait être utile à l'ensemble de la sous-région en matière de prévention et de leçons apprises.



**Graphique 4** : Répartition de la main d'œuvre sur les sites illégaux d'exploitation d'or en RCA<sup>74</sup>

#### **4. Intensification des pressions sur les côtes, entraînant une augmentation de la criminalité maritime et de la piraterie :**



**Graphique 5** : Carte des pays côtiers de l'Afrique centrale<sup>75</sup>

<sup>72</sup> A. Jorns, J. Betabelet, J. F. Thalo, Z. Mogba, R. Tufo, 'Value Chains Assessment in the Central African Republic,' Levin Sources, September 2020, <https://delvedatabase.org/uploads/resources/CAR-Value-Chains-Assessment-2020.pdf>

<sup>73</sup> <https://www.interpol.int/fr/Actualites-et-evenements/Actualites/2021/Les-autorites-gabonaises-ouvrent-leur-premiere-unite-d-analyse-du-renseignement-criminel-avec-le-soutien-d-INTERPOL>

<sup>74</sup> Ibid.

<sup>75</sup> Rapport technique sur l'état de vulnérabilité côtière des pays d'Afrique centrale, Dossier de l'ICAM n° 10. Série technique 152.

Les zones côtières à travers l'économie côtière sont une source importante de revenus dans la vie socioéconomique de certains pays d'Afrique centrale. Sao Tomé-et-Principe est une parfaite illustration dès lors que les sources de revenus et l'économie du pays dépendent à 100 % des zones côtières<sup>76</sup>. En effet, la production halieutique et sa chaîne de valeur favorisent l'emploi et engendrent des améliorations sociales et économiques pour de nombreuses communautés côtières<sup>77</sup>. Par ailleurs, une économie touristique liée aux zones côtières se développe parallèlement. En outre, les zones côtières de la sous-région fournissent des ressources essentielles pour l'industrie, accueillent d'importantes villes et installations portuaires (Luanda, Pointe Noire, Libreville et Douala), et constituent des voies majeures pour le transport maritime vers l'Europe.<sup>78</sup> Les infrastructures physiques le long des zones côtières sont soit détruites, soit dégradées. Elles continuent d'être menacées par les pressions climatiques, telles que l'érosion côtière, l'élévation du niveau de la mer, ainsi que par les activités humaines telles que le dragage<sup>79</sup>. L'érosion par l'action des vagues et du vent a été une source significative de dommages, d'autant plus qu'une grande partie de la côte est constituée de roches tendres, d'argiles et de sables. Sur la côte de la RDC par exemple, la mer a érodé 27 mètres de terre en seulement 20 ans. Plus près de la falaise de Moanda, 80 mètres de terre ont été perdus en 40 ans, mettant en danger les villes de Bela Vista et de Nsiamfumu<sup>80</sup>.

Il est en outre important de souligner que les projections (température, niveau de la mer et autres) concernant l'Afrique centrale indiquent que les changements climatiques qui interviendront dans l'avenir pourraient induire d'importants risques supplémentaires pour tous les secteurs dépendants des zones côtières, de l'exploitation des ressources à la santé, aux moyens de subsistance et à la sécurité<sup>81</sup>. En effet, selon les projections, l'élévation du niveau de la mer pourrait atteindre 90cm d'ici à 2100 et pourrait causer des inondations dont les effets sur les infrastructures et les moyens de subsistance des communautés côtières de la sous-région seraient catastrophiques<sup>82</sup>.

Le changement climatique a entraîné une augmentation de la température des eaux océaniques, la fonte des glaces et une élévation constante du niveau de la mer au large des côtes d'Afrique centrale. Il a modifié les schémas de migration des stocks de poissons, les éloignant de la côte, ce qui, combiné aux effets de la surpêche au fil des ans, a réduit la disponibilité de poissons pour les communautés locales de pêcheurs. Comme les communautés vivant le long de la côte luttent pour maintenir leurs moyens de subsistance, le risque de s'engager dans des activités illicites et criminelles, y compris la piraterie maritime, est réel<sup>83</sup>. La surpêche, la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) ainsi que les chocs environnementaux causés par le changement climatique sont parmi les principales causes de l'augmentation de la piraterie maritime. C'est dans ce contexte que le Golfe de Guinée est devenu la zone la plus touchée par le trafic d'armes et de drogues, la piraterie et les vols à main armée en mer, le soutage illicite de pétrole et le vol de pétrole brut, le terrorisme maritime, le trafic d'êtres humains, les dommages environnementaux causés par le déversement de déchets, la pêche illégale, non déclarée et non réglementée et la surpêche<sup>84</sup>.

---

<sup>76</sup> Sources de revenus et économies côtières en Afrique centrale : Indice de santé de l'océan, 2019

<sup>77</sup> PNUE/PAM, 2006 ; DyhiaBelhabib, Hellebrandt, Allison et Pauly, 2015 ; D. Belhabib, Hellebrandt Da Silva, Allison, Zeller et Pauly, 2016

<sup>78</sup> Rapport technique sur l'état de vulnérabilité côtière des pays d'Afrique centrale, Dossier de l'ICAM n° 10. Série technique 152.

<sup>79</sup> Ibid.

<sup>80</sup> Ibid.

<sup>81</sup> Ibid.

<sup>82</sup> Quatrième rapport d'évaluation du GIEC

<sup>83</sup> UNOCA Scoping Study, Climate Security Project in Central Africa Annexes

<sup>84</sup> <https://issafrica.org/iss-today/africa-must-get-on-board-as-world-attention-turns-to-maritime-security>

Dans la sous-région de l'Afrique centrale, la population côtière connaît une croissance rapide et devrait augmenter considérablement d'ici 2050 notamment en Guinée équatoriale, en Angola et à Sao Tomé-et-Principe. La forte densité de population dans certaines zones côtières la rend encore plus vulnérable au changement climatique.<sup>85</sup> Au regard de ce qui précède, il est essentiel que, dans le cadre de la lutte contre l'insécurité maritime et les crimes en mer dans le golfe de Guinée, l'impact du changement climatique et environnemental soit pris en considération.

**5. Intensification des conflits fonciers liée à l'insécurité alimentaire croissante et aux pressions agricoles sur les terres :** L'économie de l'Afrique centrale est largement basée sur l'exploitation des ressources naturelles. Le secteur agricole reste la principale source de subsistance pour la grande majorité de la population, surtout en zone rurale alors que la gestion des ressources naturelles, y compris la question de la propriété foncière, reste à régler<sup>86</sup>. Au Burundi, par exemple, 90 % de la population vivent d'une agriculture de subsistance basée sur des méthodes de production traditionnelles. Le pays connaît un taux de croissance démographique très élevé et est densément peuplé, ce qui intensifie la concurrence pour les ressources naturelles et la vulnérabilité aux effets du changement climatique. La productivité des sols agricoles diminue, et le pays souffre de problèmes majeurs de déforestation et d'érosion. La pollution de l'eau par l'agriculture est l'un des principaux problèmes environnementaux. Elle affecte la qualité de l'eau des lacs et les écosystèmes, ce qui a un effet néfaste sur la pêche<sup>87</sup>. C'est important à prendre en compte dans l'analyse dès lors que les activités humaines ont une incidence directe et graduelle sur le climat. En général, la sécurité humaine dans la sous-région est sérieusement affectée par les stress et les chocs liés au climat, car l'économie est largement basée sur la production agricole pluviale, tandis que les inondations et la sécheresse peuvent entraîner des déplacements humains en raison de la perte des moyens de subsistance. Entre la pression démographique, l'insécurité et le changement climatique, la dégradation des terres va fortement intensifier la compétition pour les terres fertiles. Il est donc prévisible que les conflits fonciers existants s'intensifieront à mesure que la concurrence pour les rares terres fertiles augmentera en raison du changement climatique et d'autres facteurs.

Étant donné que les femmes représentent 70 % des populations rurales d'Afrique centrale et de l'Ouest travaillant dans le secteur agricole, les femmes et les filles sont probablement plus durement touchées que les hommes et les garçons par l'impact du changement climatique sur la production et la sécurité alimentaires<sup>88</sup>. Au Burundi, par exemple, bien que les femmes se consacrent principalement à l'agriculture, elles n'ont pas accès et droit à la terre, ce qui a des effets négatifs sur la sécurité alimentaire des mères et des enfants.<sup>89</sup> Au Rwanda, les femmes représentent 79 % de la main-d'œuvre agricole et consacrent 26,7 heures par semaine aux soins non rémunérés, dont 4,6 heures par semaine à la collecte de bois de chauffage et 4 heures par semaine pour chercher de l'eau. En raison du changement climatique, la dégradation des ressources naturelles exacerbe leur rareté et leur qualité, ce qui augmente le temps et l'argent dont les femmes et les jeunes filles ont besoin pour y accéder. La capacité de production des agricultrices, tant en termes de quantité que de qualité, a pris du retard en

---

<sup>85</sup> UICN, 2007

<sup>86</sup> La proportion d'agriculteurs de subsistance varie d'un pays à l'autre, mais dans les pays les plus pauvres de la sous-région, tels que la RCA et la RDC, on estime qu'elle représente au moins 80% de la population rurale, les 20% restants étant des chasseurs-cueilleurs ou des pêcheurs.

<sup>87</sup> Ibid.

<sup>88</sup> Gender and Rural Development Brief – West and Central Africa (IFAD, May 2015)

<sup>89</sup> Informations reçues de l'équipe de pays de l'ONU au Burundi sur le questionnaire

raison d'un accès limité aux technologies, aux services de vulgarisation, aux informations sur les marchés, et d'un pouvoir de décision limité au niveau des ménages<sup>90</sup>.

Par ailleurs, le Rwanda est particulièrement sensible à l'érosion des sols, en raison de précipitations intenses et de la pression démographique, entre autres facteurs. Avec une population totale d'environ 11,263 millions d'habitants en 2015, qui devrait passer à 15,655 millions en 2025 et à 22,046 millions en 2050, le Rwanda est l'un des pays les plus densément peuplés d'Afrique<sup>91</sup>. L'économie est largement basée sur la production agricole pluviale, comme dans de nombreux pays d'Afrique centrale. Anticipant sur les risques associés pour le pays, 87,3% des terres agricoles sont protégées contre l'érosion des sols grâce à une politique efficace de gestion des terres. Dans le cas contraire, l'insuffisance des capacités d'adaptation aux niveaux local et national peut constituer une menace sérieuse pour la stabilité de l'un de ces pays, mais aussi pour le reste de la sous-sous-région. En RDC, les fortes précipitations devraient entraîner des inondations, provoquant l'érosion des berges des rivières et/ou des débordements, des glissements de terrain et l'engorgement des champs agricoles, entraînant probablement des pertes de récoltes<sup>92</sup>. En outre, la stratégie rwandaise de 2011 en matière de croissance verte et de résilience climatique prévoit que les conflits fonciers pourraient s'intensifier, les petits exploitants de cultures vivrières entrant en concurrence avec les producteurs de thé et de café. Les catastrophes naturelles ayant le plus d'impact en RDC ont été les inondations et les épidémies, qui ont représenté respectivement 27% et 58% de toutes les catastrophes<sup>93</sup>. Les populations à faible revenu, déjà vulnérables, ont tendance à résider dans des endroits plus exposés aux risques, avec un potentiel élevé d'exposition accrue<sup>94</sup>. Le changement climatique va également accroître l'insécurité alimentaire par son impact sur la production alimentaire de subsistance. Certaines des cultures vivrières de base de la sous-région, comme le maïs, sont extrêmement vulnérables à la sécheresse et les rendements sont susceptibles de diminuer ; au Sud-Kivu, en RDC, par exemple, les rendements pourraient chuter de 25 % d'ici la fin du siècle. La productivité du plantain dans la sous-région a ainsi diminué de 43% entre 1991 et 2011, en raison de la hausse des températures. Avant la pandémie de COVID-19, la FAO indiquait que plus de 250 millions d'Africains étaient en situation d'insécurité alimentaire. En 2020, la RDC comptait plus de 30,5 millions de personnes sous-alimentées. Le changement climatique et sa pression sur les ressources naturelles aggravent la situation. Comme les conflits et la faim peuvent être fortement associés, les événements d'insécurité alimentaire extrême peuvent facilement dégénérer en violence ou en conflit. Le changement climatique étant indirectement à l'origine de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté, il peut donc être considéré comme un multiplicateur de risques, contribuant aux tensions existantes et augmentant ainsi la probabilité de violence et de conflit.

**6. Forêt tropicale du Bassin du Congo menacée** : Près de 60 millions de personnes locales dépendent de la forêt tropicale du Bassin du Congo pour leur survie et près de 40 millions de personnes vivant dans les centres urbains proches dépendent indirectement de la forêt<sup>95</sup>. Cependant, la préservation de la forêt tropicale du bassin du Congo, qui couvre six des onze pays de la sous-région, est essentielle

---

<sup>90</sup> Informations reçues de l'équipe de pays de l'ONU au Rwanda sur le questionnaire

<sup>91</sup> Land Use Change Impacts on Water Erosion in Rwanda. Jean de Dieu Nambajimana, Xiubin He, Meta Francis Justine, Jinlin Li, Dil Khurram, Richard Mind'je, and Gratien Nsabimana. 2020

<sup>92</sup> Ministry of Foreign Affairs (2018). Climate Change Profile – Democratic Republic of the Congo. URL: <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/DRC%2B%28east%29.pdf>

<sup>93</sup> IUCN (2016). Regional assessment of Ecosystem-based Disaster Risk Reduction and Biodiversity in West and Central Africa. URL: <https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/2016-082.pdf>

<sup>94</sup> Ministry of Foreign Affairs (2018). Climate Change Profile – Democratic Republic of the Congo. URL : <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/DRC%2B%28east%29.pdf>

<sup>95</sup> Les Forêts du Bassin du Congo- Forêts et changements climatiques Numéro spécial de l'État des Forêts ~ 2015 ~

à la survie de l'humanité bien au-delà de l'Afrique centrale et du continent africain. Cette forêt tropicale est souvent citée comme étant la deuxième plus grande au monde après l'Amazonie, mais plus important encore, elle est aujourd'hui probablement le seul grand puits de carbone net terrestre restant sur la planète. Chaque année, elle absorbe près de 1,5 milliard de tonnes de CO<sub>2</sub> de l'atmosphère, ce qui représente l'équivalent de 4 % des émissions mondiales annuelles<sup>96</sup>. Elle fait vivre près de 80 millions de personnes dans la sous-région, et les précipitations que ses forêts génèrent, jusqu'au Sahel et aux hauts plateaux éthiopiens, font vivre plus de 300 millions de ruraux africains. Au regard de ce qui précède, selon le « Collectif des ministres de l'environnement et des chercheurs pour la défense du Bassin du Congo »<sup>97</sup>, le Bassin du Congo pourrait être un allié majeur dans la lutte contre le réchauffement climatique mondial, à condition que sa protection devienne une priorité pour les politiques, les scientifiques et les bailleurs de fonds<sup>98</sup>. Le changement climatique et la dégradation de l'environnement constituent une menace sérieuse pour la forêt tropicale du Bassin du Congo, car l'impact du changement climatique risque d'endommager la capacité de la forêt à absorber le CO<sub>2</sub>, ce qui va à l'encontre des efforts mondiaux d'atténuation. Dans le même temps, la déforestation et la surexploitation de la forêt, notamment par l'exploitation forestière, les pratiques agricoles non durables et le braconnage, sont également extrêmement dommageables pour le climat, l'environnement et la biodiversité.

Sachant que leur mode de vie est intimement lié et synchronisé à la forêt et à sa biodiversité, les populations (autochtones et déplacées internes) vivant aux alentours des forêts sont véritablement impactées par les effets du changement climatique<sup>99</sup>, et quitteraient de plus en plus la forêt du fait de son hostilité grandissante due au changement climatique. Par exemple, la disparition ou la rareté de certaines plantes du fait du changement climatique a un impact considérable sur l'alimentation et la médecine traditionnelle desdites populations. Par ailleurs, les pluies sont de plus en plus violentes et engendrent des morts à cause de la foudre, ou des arbres qui tombent sur les gens ou les habitations, ou encore du fait d'inondations et de boues meurtrières. La forêt ne constitue plus par conséquent un habitat sécurisé pour les populations qui y vivent.

Les communautés vivant à proximité de la forêt, y compris la population déplacée, même si c'est de façon marginale, contribuent à la déforestation à travers l'agriculture, la coupe du bois de chauffage ou le commerce illégal de certains bois précieux. Aussi, pour des raisons de subsistance, les zones réservées comme lieux de culte ou sites sacrés ne sont plus respectées et donnent lieu à une exploitation illicite. Le braconnage est également une menace sérieuse pour la forêt car les espèces de faune menacées sont très demandées, et des réseaux criminels opèrent activement, ce qui porte encore plus atteinte à l'État de droit. La criminalité liée à la faune sauvage contribue à l'érosion de la biodiversité et menace l'intégrité environnementale de l'Afrique centrale. Dans la zone TRIDOM (Gabon, Congo et Cameroun), la population d'éléphants a diminué en raison du changement climatique et du braconnage. Les éléphants jouent en effet un rôle important dans l'écologie de la forêt, de par leur rôle de pollinisateurs et d'agents de dispersion des semences. Leur disparition entraîne entre autres la disparition de certains arbres et fruits sauvages ce qui a un impact considérable sur le régime alimentaire des populations autochtones. À Sangha Mbaere, en RCA, où les réserves

---

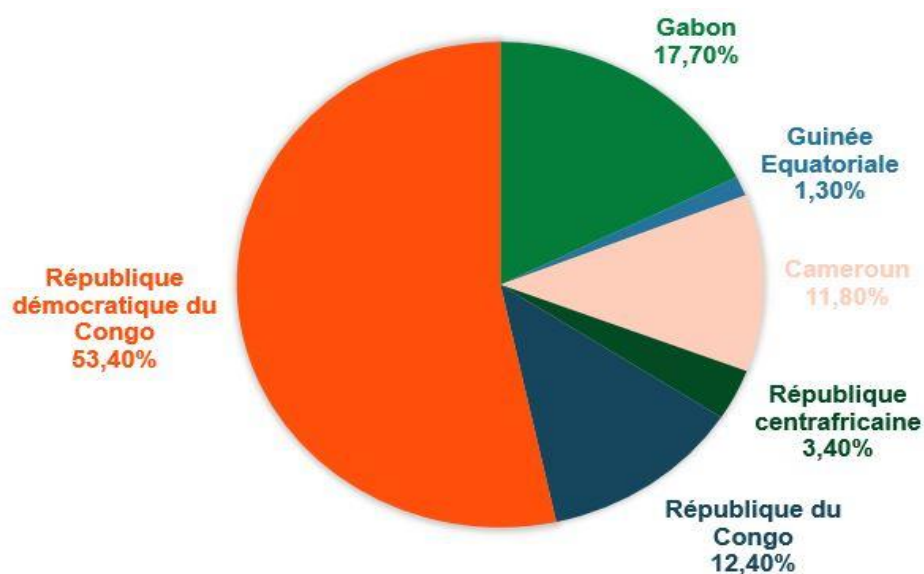
<sup>96</sup> Central African Forest Initiative (CAFI), web site

<sup>97</sup> Signataires d'une déclaration commune dans le cadre de la COP26 dont les ministres en charge des questions liées à l'environnement, au développement durable et aux forêts, du Cameroun, du Congo, du Gabon et de la RDC.

<sup>98</sup> Cop 26 : 150 millions de dollars pour le bassin du Congo, Jeune Afrique, Octobre 2021

<sup>99</sup> Entretien lors de la visite de terrain de l'UNOCA au Cameroun avec un chef traditionnel de la région des forêts

forestières ont une grande valeur, la biodiversité est de plus en plus menacée par les braconniers, qui continuent d'étendre leurs activités illicites à la recherche d'espèces en voie de disparition<sup>100</sup>. Les organisations criminelles et les groupes armés non étatiques sont les véritables bénéficiaires du braconnage et du trafic d'espèces sauvages ou de bois précieux, car les bénéfices de ces activités illicites sont considérables et financent leurs activités. Des liens peuvent également être établis entre l'exploitation illégale des ressources naturelles (y compris le braconnage d'animaux), la criminalité transnationale organisée et la circulation illicite d'armes légères et de petit calibre, qui sont toutes nuisibles à la forêt tropicale mais également au climat, à l'environnement et à la sécurité. Il est important de souligner l'impact social car les communautés locales utilisées comme chasseurs dans le cadre du braconnage, finissent parfois en prison.<sup>101</sup> Comme il s'agit souvent de chefs de famille, cela a un impact direct sur leur famille et aggrave leur vulnérabilité<sup>102</sup>. Des initiatives telles que l'Initiative pour les forêts d'Afrique centrale (CAFI)<sup>103</sup> et celles de la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC)<sup>104</sup> devraient être mieux soutenues pour améliorer la gestion durable des forêts.



**Graphique 6 : Répartition des forêts parmi les pays du Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo (PFBC) sur une superficie approximative de 2 millions de kilomètres carrés**

<sup>100</sup> Consultations avec la Division des affaires politiques de la MINUSCA (Etude de cadrage de l'UNOCA sur la sécurité climatique)

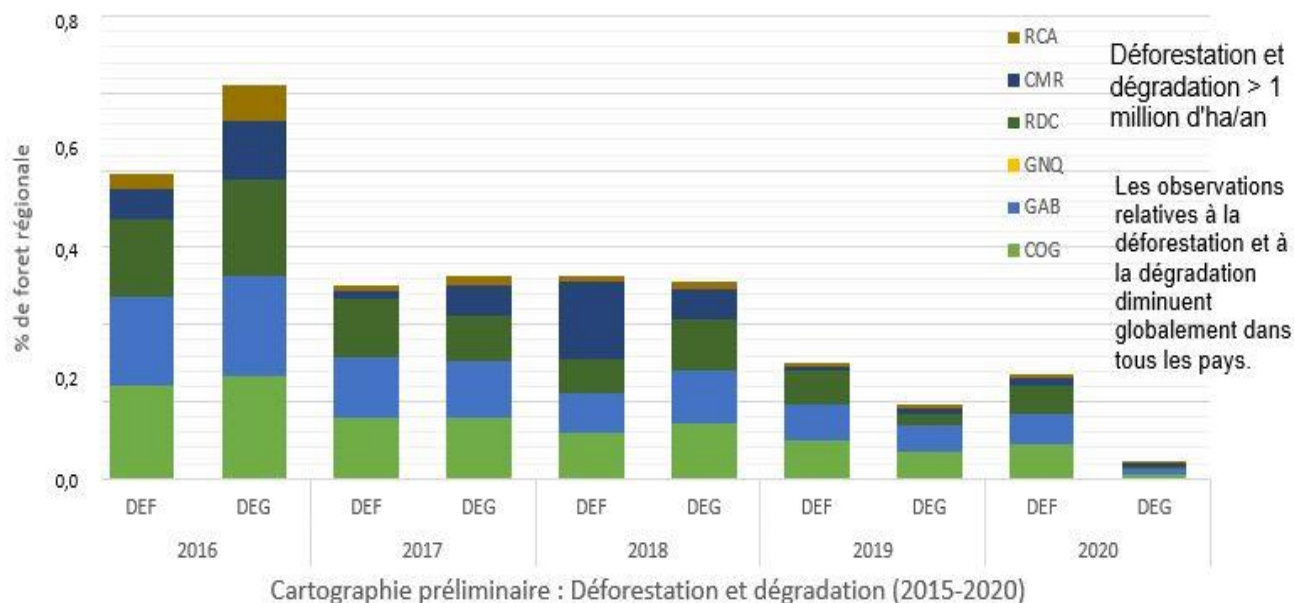
<sup>101</sup> Les forêts d'Afrique centrale pour toujours, p181

<sup>102</sup> Ibid.

<sup>103</sup> Ralentir la perte et dégradation des forêts en Afrique centrale ne peut réussir qu'avec un soutien international substantiellement accru à des réformes transformationnelles et des investissements ambitieux sur le terrain. C'est pour cela que CAFI a été créée en 2015, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies, et conçue comme un partenariat. <https://www.cafi.org/fr/a-propos>

<sup>104</sup> La COMIFAC est chargée d'orienter, d'harmoniser et de suivre les politiques forestières et environnementales en Afrique centrale. <https://www.comifac.org/>

<sup>105</sup> Les forêts du Bassin du Congo : Évaluation préliminaire P4



Graphique 7 : Répartition des forêts parmi les pays du Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo (PFBC)  
106

## V. Initiatives et efforts existants

L'analyse des six voies thématiques ci-dessus démontre combien la menace des risques sécuritaires liés au changement climatique existe en Afrique centrale. La mise en place de mécanismes de prévention, d'atténuation ou d'adaptation s'impose par conséquent. Des efforts sont déjà déployés dans ce sens dans différents domaines, tels que sécurité alimentaire et des moyens de subsistance, la migration, la protection sociale, ou la consolidation de la paix, et sont menés par une multiplicité d'acteurs au niveau des communautés locales, gouvernements, organisations sous-régionales et régionales, ainsi que des Nations Unies. Par exemple, à travers le Fonds pour la consolidation de la paix, les Nations Unies de façon intégrée soutiennent les projets suivants (non-exhaustifs) :

#	Pays	Objectif	Lead	Thématique
1	RCA/ Tchad	Restaurer la paix et le dialogue entre les communautés affectées par la transhumance transfrontalière.	Organisation internationale pour les migrations (OIM), FAO	Transhumance
2	RCA	Renforcer les capacités et la réintégration des femmes et des filles grâce à une agriculture résiliente au changement climatique pour instaurer la paix et la réconciliation en RCA.	FAO, ONU Femmes	Terre ; Ressources naturelles ; Adaptation au changement climatique.
3	Burundi	Soutenir le sanctuaire de la paix de Kibira.	Fonds d'équipement	Ressources naturelles,

<sup>106</sup> Ibid.

			des Nations unies (FENU)	déforestation, moyens de subsistance, énergie propre.
4	Tchad/Niger	<b>Prévenir les conflits intercommunautaires et contribuer à la consolidation de la paix à travers le développement d'un pastoralisme résilient dans la zone transfrontalière de Diffa et du Kanem.</b>	FAO, PAM	Transhumance.
5	Tchad	<b>Consolider la paix à travers l'adaptation au changement climatique et la résilience des moyens d'existence des populations de la région du lac Tchad.</b>	FAO, OIM, HCR	Ressources naturelles ; Adaptation au changement climatique.
6	Tchad	<b>Prévenir et gérer les tensions intercommunautaires à travers un meilleur accès et une gestion rationnelle des ressources naturelles.</b>	HCR, PAM	Ressources naturelles ; Transhumance.
7	Cameroun	<b>Tirer parti de la participation communautaire à la gouvernance locale pour une prévention et une résolution efficace des conflits dans les régions du Littoral et de l'Ouest touchées par la crise du Nord-Ouest et du Sud-Ouest au Cameroun.</b>	ONU-Habitat, ONU Femmes	Terre
8	Tchad	<b>Consolider la paix et la sécurité entre les communautés d'agriculteurs et d'éleveurs dans les provinces du Salamat, du Sila et du Ouaddaï.</b>	Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), FAO, PAM	Ressources naturelles ; Transhumance ; Moyens de subsistance.
9	RCA	<b>Appuyer le renforcement des mécanismes de gestion concertée et apaisée de la transhumance pour la restauration du dialogue intercommunautaire et la consolidation de la paix dans les préfectures de l'Ouham et de l'Ouham-Pendé.</b>	Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP), FAO	Transhumance
10	Tchad	<b>Promouvoir la consolidation de la paix par la résolution des conflits et le dialogue entre les communautés et les autorités locales dans le nord du Tchad (Ngla-Ha).</b>	Humanity & Inclusion, OIM	Ressources naturelles ; Résilience des communautés.

En outre, un projet transfrontalier financé par le Fonds sur la transhumance entre le Tchad et le Niger (voir 4 ci-dessus) et le Tchad et la RCA (voir 1 ci-dessus) se concentre sur : la collecte de données et le suivi des mouvements de troupeaux - la promotion du dialogue et de la communication entre agriculteurs et éleveurs et - la construction d'infrastructures. Un autre projet transfrontalier du Fonds pour la consolidation de la paix (dans la région Moyen-Chari au Tchad et à la frontière avec la RCA mais aussi à la frontière entre le Niger et le Tchad). Il porte essentiellement sur le suivi de la transhumance avec un outil développé à cet effet : Transhumance Tracking Tool (TTT). Il permet entre autres la cartographie des couloirs de transhumance et le nombre de bovins ; il vise à prévenir les conflits en travaillant avec les communautés à travers un système d'alerte communautaire.

En dehors des projets financés par le Fonds pour la consolidation de la paix, le système des Nations Unies entreprend une série d'activités qui sont pertinentes pour la sécurité climatique. Il s'agit entre autres :



Dans le domaine de l'aide humanitaire par exemple, le HCR a soutenu un programme en RDC visant principalement à éviter que les femmes déplacées aillent chercher du bois dans le parc des Virunga, où elles pourraient être agressées sexuellement. Les bénéficiaires fabriquaient des briquettes de combustible à base de sciure et de papier, gardaient une partie pour leurs besoins et vendaient le reste.

Dans le domaine du développement, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) met en œuvre des projets intégrant les sciences naturelles, le changement climatique et la sécurité. Au Gabon, l'UNESCO a organisé une formation de journalistes sur le changement climatique, afin d'améliorer leur couverture du sujet. Dans le bassin du lac Tchad, l'UNESCO a organisé des formations sur la gestion des ressources naturelles, l'économie verte, ciblant les pays du bassin, en collaboration avec l'Union africaine, la CEEAC et la COMIFAC.<sup>107</sup>

Le PNUD et le PNUE au Rwanda dans l'objectif de réduire la vulnérabilité au changement climatique ont soutenu la mise en place de systèmes d'alerte précoce et de préparation aux catastrophes ainsi que la gestion intégrée des bassins versants dans les zones exposées aux inondations.

La FAO met en œuvre plusieurs projets dans la sous-région intégrant la gestion durable des forêts, les changements climatiques, la restauration des terres et des paysages, les conflits homme faune, la gestion durable de la faune sauvage et l'amélioration de la résilience et des conditions de vie des populations au Cameroun, en RDC, en RCA, à Sao Tomé-et-Principe, en Guinée Équatoriale, au Gabon et au Congo. La FAO avec l'appui financier du Fonds Vert Climat (FVC) met également en œuvre cinq projets dans cinq pays à savoir le Cameroun, la Guinée Équatoriale, la RDC, le Congo et le Tchad visant à l'amélioration des capacités techniques et organisationnelles des institutions nationales à mieux faire face aux impacts du changement climatique et des communautés locales à améliorer leur résilience et leurs capacités d'adaptation aux impacts des changements climatiques sur les systèmes agro-sylvo-pastoraux. Par ailleurs, dans un souci de renforcer les capacités des populations pour limiter leur vulnérabilité, la FAO soutient au Rwanda, des projets portant d'une part sur : les pratiques et technologies innovantes pilotées, testées ou mises en œuvre par les producteurs, pour augmenter durablement la productivité, faire face au changement climatique et à la dégradation de l'environnement. Et d'autre part, sur « l'augmentation de la productivité de l'eau pour une production agricole durable sensible à la nutrition et une meilleure sécurité alimentaire. »<sup>108</sup>

Avec le soutien de l'Initiative pour les forêts d'Afrique centrale, le PNUD travaille avec le ministère de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'alimentation à promouvoir l'utilisation durable des terres et augmenter la production alimentaire au Gabon<sup>109</sup>. De façon plus spécifique, à travers ce projet le PNUD fournit un appui technique pour la construction de deux laboratoires d'analyse des sols (i), la réglementation du système foncier et les procédures d'autorisation d'exploitation agricole pour les zones de production (ii) et la mise en place d'une unité juridique agricole pour faciliter la résolution des questions relatives au régime foncier et aux permis agricoles (iii). Le PNUD par ailleurs aide plusieurs pays africains à réviser leurs CDN au titre de l'Accord de Paris y inclus l'Angola, le Burundi, le Cameroun, la RDC, Sao Tomé-et-Principe, et le Tchad<sup>110</sup>. ONU Femmes organise des programmes de résilience climatique au niveau régional<sup>111</sup>.

---

<sup>107</sup> UNSAC 2021

<sup>108</sup> GCP/GLO/925/IFA.

<sup>109</sup> <https://www.ga.undp.org/>

<sup>110</sup> <https://undp-climate.exposure.co/action-climatique-les-pays-africains-intensifient-la-lutte>

<sup>111</sup> UNSAC 2021

Dans le domaine de la paix et de la sécurité, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) met en œuvre un projet dans six pays d'Afrique centrale (Tchad, Cameroun, RC, Gabon, RDC, Congo) pour lutter contre la criminalité environnementale.

La contribution des comités locaux de paix et de médiation comme mécanisme de règlement des conflits a été observée dans plusieurs pays de la sous-région y inclus le Tchad et la RCA. Par exemple, il a été noté que les efforts de médiation ont contribué à réduire de façon significative les violences entre agriculteurs et éleveurs dans le village de Gbiti au Nord du Cameroun.

Toutefois, leur efficacité est limitée dans la mesure où ils n'ont aucun véritable fondement légal. Par conséquent, en cas d'échec, il y a le recours aux autorités traditionnelles ou aux juridictions qui s'offre aux parties prenantes au conflit. Ainsi, au Rwanda, les conflits relatifs aux ressources naturelles sont souvent résolus conformément aux lois et aux ordres ministériels formellement établis. Cela s'applique principalement aux terres, à l'eau et aux forêts. Au niveau local, le ministère de la décentralisation a établi quelques règlements pour traiter certains conflits liés aux ressources naturelles, mais en conformité avec la législation nationale. Dans le cas échéant, une plainte à la police puis un recours en justice se font.

**Photo :** Groupe de médiation, Gbiti Cameroun par Nadia Nata

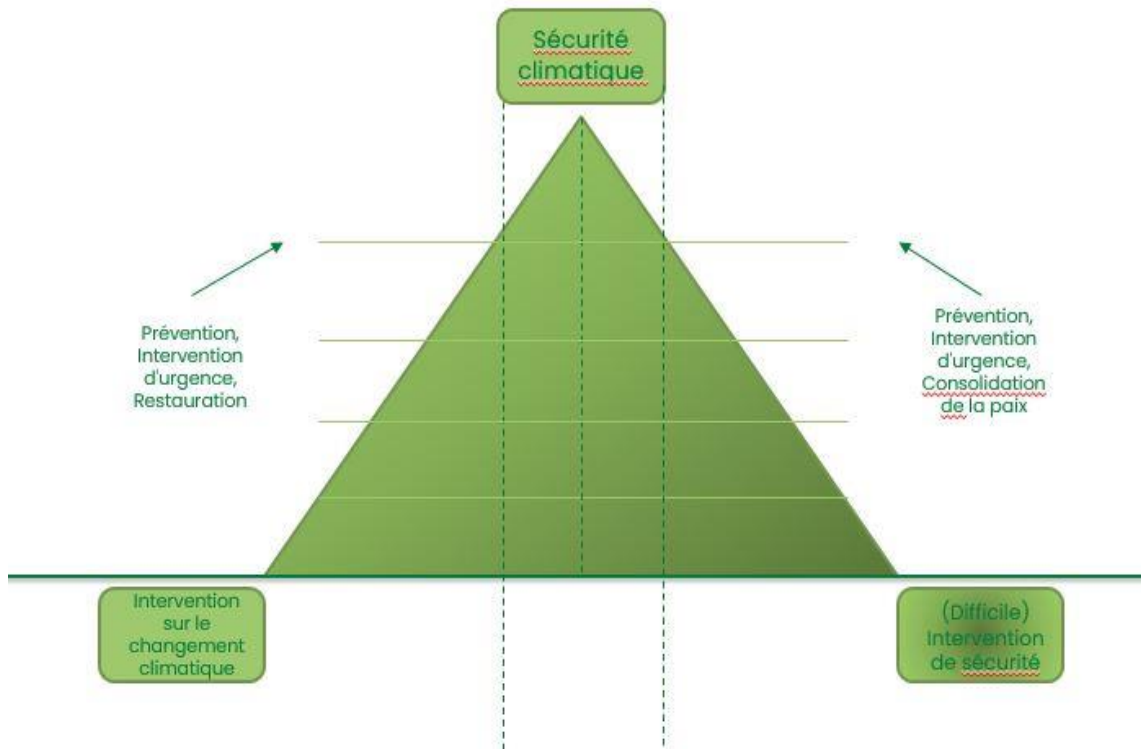


Au regard de ce qui précède, il est important de veiller à ce que l'ensemble de ces initiatives et actions soient reliées au niveau sectoriel voire thématique mais aussi régional, national et local.

## **VI. Recommandations pour prévenir les risques liés au changement climatique**

L'impact du changement climatique sur la paix et la sécurité est observé dans de nombreux aspects de la vie en Afrique centrale, et aucune communauté, quels que soient sa localisation et ses moyens de subsistance, n'est épargnée. Les personnes les plus vulnérables sont les plus à risque, les différents segments de la population (notamment les femmes et les jeunes) étant affectés de différentes manières. Afin d'atténuer et de prévenir tout impact supplémentaire du changement climatique sur les vies en Afrique centrale, qui dépendent directement et fortement des ressources naturelles pour leur subsistance, avec des capacités d'adaptation insuffisantes aux chocs climatiques, nul ne peut se permettre de continuer à faire comme par le passé. Sachant que la sous-région subit les lourdes conséquences du changement climatique alors qu'elle n'a pratiquement rien fait pour y contribuer, elle se doit tout de même d'y accorder une attention particulière et urgente.

Des changements concrets doivent être apportés pour faire face aux impacts croissants du changement climatique et réduire les risques et les vulnérabilités qui y sont liés dans les années à venir. Si la sous-région n'y parvient pas, elle sera fortement exposée à l'instabilité. L'Afrique centrale doit par conséquent renouveler et respecter l'engagement pris lors de la 49e réunion ministérielle de l'UNSCAC en 2019 et confirmé lors de la 52ème réunion en 2021, de faire face à l'impact du changement climatique sur la paix et la sécurité dans la sous-région.



**Graphique 8 : Triangle de la sécurité climatique (CST)<sup>112</sup>**

La responsabilité de protéger les plus vulnérables, qui sont les plus touchés par le changement climatique et environnemental, doit être maintenue, pour "ne laisser personne derrière". Des décisions et actions immédiates des différentes parties prenantes sont cruciales pour la sécurité humaine de millions de citoyens à travers la sous-région, qui sont différemment, mais également exposés à l'impact du changement climatique. L'objectif est ici d'aider à préserver et renforcer la paix, la sécurité et la stabilité dans la sous-région. Il s'agit pour la sous-région de développer et de mettre en œuvre une vision et un cadre communs relatifs, d'une part à la prévention des risques sécuritaires liés au changement climatique tout en renforçant la résilience des populations, et, d'autre part, à l'adoption de mesures d'adaptation aux niveaux régional, national et local. Cela requiert un plaidoyer pour un soutien renforcé auprès de la communauté internationale, notamment de la part des pays les plus pollueurs, conformément aux engagements pris à la COP21 et réaffirmés à Glasgow lors de la COP26. Cette synergie d'actions et la perspective de la COP27 – « la COP africaine » – en Egypte présentent une occasion unique de coopération et de collaboration en vue de fédérer l'ensemble de ces acteurs autour du leadership de la CEEAC sur le sujet.

<sup>112</sup> Towards a Better Understanding of Climate Security Practices | Clingendael Report, April 2021 P.16

Bien que reconnaissant la responsabilité première des États dans l'élaboration et la mise en œuvre de mesures visant à gérer les risques de sécurité liés au climat, la CEEAC en étroite collaboration avec ces derniers, est particulièrement bien placée pour coordonner la sécurité climatique en Afrique centrale. Elle a en effet un rôle stratégique à jouer dans l'opérationnalisation effective et efficace d'une initiative ou d'un cadre régional en la matière. L'UNOCA, conformément à son mandat, apportera tout son soutien à la CEEAC, en étroite collaboration avec les présences des Nations Unies dans et au-delà de la sous-région ainsi que les partenaires non-onusiens.

De façon plus spécifique, les recommandations suivantes sont faites en vue de la mise en œuvre des deux piliers stratégiques susmentionnés :

 *Au niveau stratégique et régional*

- 1. Encourager la collaboration, la coopération et le partenariat sur la sécurité climatique dans la sous-région sous le leadership de la CEEAC** : Des actions sont menées à différents niveaux : national; régional (Déclaration de Luanda, Déclaration de Lomé, protocole régional de transhumance, et autres.) ; et mondial (l'ONU soutient de nombreux projets régionaux liés à la sécurité climatique, notamment dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD) liés à la sécurité climatique), mais cela ne suffit pas. En plus d'assurer la mise en œuvre effective de chacun des cadres existants, il est essentiel de renforcer la coopération entre les parties prenantes aux niveaux local, national, régional, interrégional (en particulier avec les régions voisines, telles que l'Afrique de l'Ouest et le Sahel), et international afin de traiter efficacement l'impact du changement climatique sur la paix et la sécurité. Une telle coopération contribuera également au maintien de la paix dans la sous-région. Donner la priorité à la prévention nécessite des mécanismes d'alerte précoce et d'action rapide pour prévenir et gérer les crises potentielles. Il est donc important d'établir ou de renforcer des mécanismes de prévention et de gestion des conflits sensibles au changement climatique, qui permettent au niveau local/communautaire d'alimenter les efforts nationaux et régionaux. L'utilisation efficace du Mécanisme d'alerte rapide de l'Afrique centrale (MARAC) de la CEEAC, intégrant la sensibilité aux changements climatiques et environnementaux, pourrait être envisagée.
- 2. Développer une vision sous-régionale concertée et un cadre de gouvernance pour renforcer la stabilité à moyen et long termes en Afrique centrale** : Aucun pays en Afrique centrale, ou ailleurs, ne peut échapper à l'impact du changement climatique sur sa paix, sa sécurité voire sa stabilité, et aucun État ne peut relever seul un tel défi mondial. L'impact du changement climatique sur la paix et la sécurité est un défi complexe et urgent, qui nécessite une approche régionale mais aussi une opérationnalisation aux niveaux local et national par le biais de données/bases de référence, de planification et de mise en œuvre à tous les niveaux. Même si certains pays sont plus avancés que d'autres, seul un effort collectif fera la différence pour faire face à l'impact du changement climatique dans la sous-région, d'autant plus que l'Afrique centrale compte certains des pays les plus vulnérables et les moins prêts du monde en termes de vulnérabilité au changement climatique conformément à l'indice ND-GAIN<sup>113</sup>. Il est donc nécessaire d'apporter une réponse commune, coordonnée et inclusive au niveau régional qui renforcerait et optimiserait les capacités d'adaptation et les solutions locales et nationales existantes. Sous la direction de la CEEAC, l'Afrique centrale a une occasion sans précédent d'articuler sa vision de l'impact du changement climatique sur la paix et la sécurité, et de la mettre en œuvre par le biais d'une réponse et d'un cadre communs à la sous-région. Elle institutionnalisera les futures réponses et interventions conjointes pour prévenir et gérer les impacts négatifs du changement climatique dans la sous-région à court, moyen et long termes. Les communautés affectées par l'impact du changement climatique, avec des solutions d'adaptation développées au niveau local, devraient être associées à la formulation de stratégies d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

---

<sup>113</sup> <https://gain.nd.edu/our-work/country-index/rankings/>

- 3. Partager de façon systématique des stratégies existantes et les meilleures pratiques aux niveaux régional, national et local :** L'impact négatif du changement climatique sur la paix et la sécurité est devenu plus visible dans différentes parties du monde. Partout, les gens développent des capacités et des stratégies d'adaptation en fonction du contexte et des défis. De nombreux enseignements et bonnes pratiques peuvent être tirés de diverses initiatives existantes. L'objectif étant de voir comment, grâce au partage d'expériences, les solutions et les capacités entre autres d'adaptation, de consolidation de la paix résiliente au climat, d'analyse des risques, d'alerte précoce existantes peuvent être renforcées et adaptées aux spécificités de la sous-région ou des pays. Les programmes et initiatives doivent tenir compte de la sécurité climatique afin d'améliorer la gouvernance en matière de sécurité environnementale ainsi que les capacités d'adaptation au changement climatique. Le partage systématique des stratégies d'adaptation et des meilleures pratiques fournira aux utilisateurs et aux décideurs du pays et de la sous-région les outils et les capacités nécessaires pour étudier, surveiller et s'adapter aux impacts du changement climatique à l'échelle locale et régionale<sup>114</sup>. Les mécanismes d'adaptation des communautés locales transmis de génération en génération devraient être au cœur de cet effort. La création d'un centre d'excellence régional pour permettre la génération et le partage systématique des connaissances devrait être fortement envisagée. La coopération interrégionale notamment avec l'Afrique de l'Ouest (du fait des interconnexions et des synergies) devrait également être privilégiée.

 *Au niveau opérationnel*

Afin de mettre en œuvre efficacement les trois recommandations stratégiques mentionnées ci-dessus, il est important de les soutenir avec les recommandations suivantes à un niveau plus opérationnel :

- **Mettre en place une plateforme de coordination chargée d'opérationnaliser les recommandations stratégiques susmentionnées en vue de la mise en œuvre et du suivi des actions nécessaires à l'atténuation et à l'adaptation aux effets du changement climatique dans la sous-région:** Elle sera composée d'acteurs stratégiques tels que : la CEEAC, l'UNOCA, le CSM, le PNUE, les équipes de pays de l'ONU et autres.
- **Renforcer les capacités et améliorer l'expertise des principales parties prenantes à tous les niveaux (régional, national, local) sur la sécurité climatique et les réponses de sécurité:** Toutes les parties prenantes de la sous-région, aux niveaux régional, national et local, doivent renforcer leurs capacités respectives à travailler sur la sécurité liée au changement climatique. Le renforcement des capacités des acteurs au niveau local et communautaire doit également être effectué. Il s'agit d'un facteur de réussite susceptible de favoriser leur appropriation de la stratégie et leur contribution effective. Il améliorera plus particulièrement leurs capacités respectives à interpréter, analyser, prévoir, planifier, coordonner, évaluer les progrès et communiquer efficacement. La coopération interrégionale doit également être privilégiée dans la stratégie à mettre en place.
- **Développer un mécanisme pour générer des données spécifiques sur la sécurité climatique en Afrique centrale et développer une plateforme de gestion des connaissances sur la sécurité climatique:** L'Organisation météorologique mondiale estime que 54% des stations météorologiques de surface et 71% des stations météorologiques d'altitude en Afrique ne peuvent pas capturer et rapporter des données précises<sup>115</sup>. En effet, l'Afrique centrale souffre d'un manque d'informations et de données sur l'impact de la sécurité climatique et les risques associés, qui devraient constituer la base de toute stratégie. Pour relever ce défi, il est essentiel

---

<sup>114</sup> <https://www.agenceecofin.com/gouvernance/0606-88900-changements-climatiques-le-gabon-lance-son-spatial-climate-observatory>

<sup>115</sup> Mainstreaming climate change and green growth in a time of pandemic. AFDB 2020 Annual report P.20

de mettre en place un système permettant de générer des informations et des données fiables<sup>116</sup>. L'AGEOS, l'ONACC et le Centre d'Application et de Prévision Climatique pour l'Afrique centrale (CAPC-CA)<sup>117</sup> ont le potentiel de servir de véritables atouts pour la sous-région, à condition d'être utilisés de manière efficace et effective. Il est important d'investir dans des systèmes de données pour soutenir une prise de décision bien informée. C'est à cet égard que l'UNOCA prévoit de développer une plateforme en ligne pour la collecte de données pertinentes en soutien à la Commission de la CEEAC.

- **Assurer l'intégration de la dimension du genre, de la jeunesse et des droits humains dans la planification et l'intervention en matière de sécurité climatique:** L'intégration de la sensibilité au genre et la prise en compte des droits humains dans la planification et l'intervention en matière de sécurité climatique est essentielle, car les femmes, les jeunes, les personnes vivant avec un handicap, les personnes âgées et les minorités sont différemment, et souvent plus gravement touchés par le changement climatique. Des expériences différentes dues à l'impact spécifique de l'insécurité climatique sur les femmes, les jeunes et les hommes exigent des solutions qui tiennent compte du genre, de l'âge, des droits humains et qui doivent donc être associées à tout processus décisionnel. Il est essentiel d'intégrer diverses perspectives dont les droits humains et le genre dans des politiques et programmes holistiques et durables en matière de climat, d'environnement et de réduction des risques de catastrophe y compris dans les situations de conflits, conformément à la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité.
- **Développer une stratégie régionale de plaidoyer et de communication sur la sécurité climatique:** Cela permettra à la région de parler de manière cohérente et d'une seule voix aux populations concernées mais aussi à la communauté internationale, y compris ses partenaires stratégiques. Il est important pour la sous-région de renforcer son engagement, développer son propre récit et de partager sa vision et ses réussites avec ses citoyens et ses partenaires dans le monde entier.
- **Développer un mécanisme de suivi et d'évaluation à travers la plateforme de coordination, pour évaluer les progrès en matière de sécurité climatique en Afrique centrale:** L'objectif, à travers la plateforme de coordination, est de soutenir la mise en œuvre de la stratégie régionale et des plans nationaux à des fins d'apprentissage et de responsabilisation. Il s'agira d'établir des données de base, des cibles et des indicateurs pour mesurer les progrès accomplis vers chaque objectif stratégique. Le plan régional de suivi et d'évaluation garantira que l'adaptation au changement climatique et les stratégies d'adaptation sont effectivement et efficacement mises en œuvre de manière durable avec une perspective sensible au genre intégrant les droits humains.

---

<sup>116</sup> Ibid.

<sup>117</sup> Établi à Douala, au Cameroun, à la suite de la Déclaration de Kigali signée par la CEEAC